

Le Plouasnais

Bulletin d'informations municipales - N° 98 - Janvier 2023



© Norbert Simonet



Plouasne en folie et le tunnel de l'horreur

Mais aussi...

Les résumés des Séances du Conseil Municipal
Des informations communales & pratiques
L'annuaire plouasnais des artisans et entreprises

Sommaire

5 Réunions du Conseil Municipal

- Les séances de juin à novembre 2022

9 Informations administratives

- Journée Défense Citoyenneté (JDC)
- Permis de conduire & Immatriculations
- Le pass Culture s'ouvre aux moins de 18 ans !
- Sécheresse en Bretagne : vers une amélioration ?
- Enquête publique : Projet de Parc Naturel
- Signal Conso : un service public
- Faire la mesure du radon
- Les biocides, des pesticides cachés dans nos maisons
- Propreté : des conseils pour protéger sa santé
- Quelles autorisations demander ?
- Information Cadastre : Tutoriel

17 État civil et urbanisme

15 Informations communales

- Ateliers numériques France Services
- Aire de compostage partagé à Plouasne
- Rappel tri sélectif
- Travaux à la mairie en images
- Calendrier des manifestations
- Éclairage public nouvelles conditions
- Liste des assistantes maternelles agréées
- Tarifs des locations des salles communales 2023

24 Écoles

- École primaire publique de Plouasne
- École privée Saint Joseph

28 Vie associative

- 9 premiers mois du Marais Fertile
- Théâtre : Plouanad en Scène 2023
- La recyclerie : Un énorme merci !!!
- Nouvelle Association à Plouasne
- APEL – École St Joseph
- Club de la Bonne Humeur
- Utilisons nos mains
- Plouasne en Folie
- Gym pour adultes
- Etyope, cours de zumba
- Comité des fêtes
- Liste des associations

34 Artisanat & Entreprises

- L'Annuaire Professionnel Plouasnais

36 Les numéros utiles



L'actualité de la commune sur : www.plouasne.fr

Mais aussi sur la page Facebook : @CommunedePlouasne
et sur Instagram : @plouasne_22830
N'hésitez pas partager vos informations et vos photos,
nous les relayerons avec plaisir.

MAIRIE DE PLOUASNE

- >>> Place de l'église 22830 PLOUASNE
- >>> Secrétariat : 02 96 86 48 19
- >>> Courriel : mairie@plouasne.fr

L'AGENCE POSTALE

Opérations courantes possibles à l'agence postale :

- >>> Affranchissement et dépôt de courrier et de colis (sauf Chronopost)
- >>> Retrait de courrier et colis en instance (sauf Chronopost)
- >>> Remise de chèques, Retrait et Dépôt d'espèces (dans la limite de 500 € par période de 7 jours)

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

JEUDI	14h30 à 16h00
SAMEDI	10h00 à 12h30

HORAIRES DE LA MAIRIE & AGENCE POSTALE

	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 12h	14h à 16h30
Mardi	9h à 12h	14h à 16h30
Mercredi	9h à 12h	fermé
Jeudi	fermé	14h à 16h30
Vendredi	9h à 12h	15h à 16h30
Samedi	9h à 12h	fermé

Rappel : la levée du courrier s'effectue à 15 h 45

HORAIRES DÉCHÈTERIE EVRAN

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin			8h45 à 12h30	8h45 à 12h30	8h45 à 12h30	8h45 à 12h30
Après midi	14h à 17h45			14h à 17h45	14h à 17h45	14h à 17h45

HORAIRES D'OUVERTURE - DÉCHETS VERTS PLOUASNE

Mercredi 14h à 17h30 & Samedi 10h à 17h30



Le mot du Maire

Chers administrés,

Oui les années passent vite, nous quittons 2022 pour entrer dans 2023...

Hélas de trop nombreuses personnes nous ont encore quittées cette année, certaines beaucoup trop jeunes, alors que de belles années auraient encore pu leur sourire. J'adresse en votre nom à tous, mes très sincères condoléances à leurs proches.

La vie continue, les projets aussi, vous pouvez suivre l'évolution des travaux d'extension de la mairie lors de vos passages dans le bourg, pour ceux qui ne peuvent se déplacer, vous trouverez dans les pages suivantes un récapitulatif photographique. J'espère que, le projet retenu par les architectes et les élus, sera apprécié par la population, qui pourra découvrir ce lieu au Printemps prochain.

Le parcours sportif, qui débute à la gare et se poursuit le long de la voie verte, peut permettre à chacun de faire de l'exercice physique à son rythme, pour s'entretenir ou de façon plus active. Des panneaux vous proposant différents exercices, sont là pour vous aider si besoin.

Les lotissements se remplissent au fil des jours, celui des Aulnes est complètement réservé, pour les Mares, 2 signatures restent à finaliser. Les constructions sortent de terre et certaines maisons ont commencé à accueillir leurs habitants, bienvenue à eux sur Plouasne.

Pour les logements de Néotoa, leurs aménagements respectent le planning prévu, on peut espérer une mise à disposition vers le mois d'avril.

Des aménagements sécuritaires de circulation ont été mis en place, il reste encore quelques points noirs à travailler, cela sera vu dans les mois qui viennent.

Le 17 Décembre, un compostage a été installé ruelle du presbytère, basé sur le volontariat, une façon d'accompagner l'évolution nécessaire dans ce domaine. Ce compost pourra être rendu à la population, dès maturité.

Une nouvelle entreprise, va ouvrir ses portes à la gare, il s'agit de la brasserie « Nautica » qui alimente diverses sociétés. Certains d'entre vous ont déjà pu découvrir leur production, lors de la Fête de la Musique et du Marché de Noël. Souhaitons-lui bonne chance et réussite.

Début janvier verra l'installation d'un nouveau médecin sur la commune dans l'espace santé.

Je regrette par ailleurs que certains Plouasnais ne respectent pas le code de la route, c'est un problème sécuritaire et d'éducation à transmettre, comment pouvons-nous être crédibles si nous ne montrons pas l'exemple.

Avec les fêtes de fin d'année chacun va pouvoir profiter des réunions de famille, prendre quelques congés afin d'entamer en pleine forme 2023.

Les élus et moi-même vous invitons à la cérémonie des vœux, le samedi 7 janvier à 10h45, salle Dériole, ainsi qu'au verre de l'amitié qui suivra.

Je vous souhaite de très belles fêtes et une très bonne année 2023.

Le Maire, Michel DAUGAN



Michel DAUGAN
Maire de Plouasne
Conseiller Départemental



Norbert SIMONET
1^{ère} Adjoint
Affaires Générales



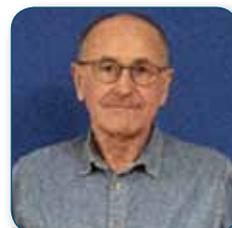
Christine BOUCHET
2^e Adjointe
Éducation



Bertrand GALLÉE
3^e Adjoint
Voirie, Travaux



Corinne GESFEROIS
4^e Adjoint
Affaires sociales



Yves BAZY
5^e Adjoint
Urbanisme



Antoine CHATAIN
1^{er} Conseiller délégué
Jeunesse et Sport



Marie-Yvonne DAUGAN
2^{ème} Conseillère déléguée
Culture et Patrimoine



Anthony RIGOLLE
3^{ème} Conseiller délégué
Communication



Elisabeth BORDEAU
4^{ème} Conseillère déléguée
Développement durable



Stéphanie ROBERT
Conseillère Municipale
Binôme 1^{er} Adjoint



Claire PRECHOUX
Conseillère Municipale
Binôme 2^{ème} Adjointe



Alain CRETZAZ
Conseiller Municipal
Binôme 3^{ème} Adjoint



Sophie HOUITTE
Conseillère Municipale
Binôme 4^{ème} Adjointe



Adrien MENIER
Conseiller Municipal
Binôme 5^{ème} Adjoint



Alain GALLAIS
Conseiller Municipal
Binôme 1^{er} Conseiller Délégué



Joëlle MOMEUX
Conseillère Municipale
Binôme 2^{ème} Conseillère Déléguée



Jean-Michel HAMONET
Conseiller Municipal
Binôme 3^{ème} Conseiller Délégué



Béatrice TIPPING
Conseillère Municipale
Binôme 4^{ème} Conseillère Déléguée

JUIN 2022

■ CONVENTION PUP – KARL LESLIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** le projet basse tension pour l'alimentation en électricité de la parcelle cadastrée AB 261 située 6 rue de la Fontaine Saint Jacques ;
- **ACCEPTE** le versement au Syndicat Départemental d'Énergie, maître d'ouvrage des travaux, une participation de 3326 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

■ TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Vu les chutes de pierres mettant en danger les fidèles et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** la mise en place d'un filet sous la voûte du carré du transept et des panneaux de chantier sur les bas-côtés ;
- **VALIDE** le devis du Cabinet JAMAIN pour un montant de 31 500 € HT, soit 37 800 € TTC ;
- **AUTORISE** l'intervention d'un couvreur pour dépose partielle et repose.

■ MODIFICATION DU TYPE DE CHAUFFAGE DANS LE LOCAL ASSOCIATIF DU LOTISSEMENT DES MARES

- **ADOPTE** le retrait de la PAC pour un ballon et des chauffages électriques
- **VALIDE** la modification de la PAC initialement prévue et de la remplacer par un ballon et des radiateurs ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

■ DEMANDE DE VALIDATION DU DEVIS DE LA SOCIÉTÉ SPARFEL POUR LA MISE EN PLACE DES BUTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** la remise en place des buts ;
- **VALIDE** le devis de la société SPARFEL pour un montant de 3 045,13 € H.T. et de 3 654,16 € T.T.C.

JUILLET 2022

■ APPROBATION DU « CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022-2027 » – AUTORISATION DE SIGNATURE DU CDT 2022-2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les termes et modalités du «contrat départemental de territoire 2022-2027» et ses annexes (n°1 : règlement d'intervention, n°2 : Charte

départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 202 264,00 € H.T. pour la durée du contrat ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le «contrat départemental de territoire 2022-2027» ainsi que tout acte s'y rapportant.

■ DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE AU TITRE DES CONTRATS DE TERRITOIRE 3^E GÉNÉRATION POUR LES 3 LOGEMENTS SITUÉS AU-DESSUS DU RESTAURANT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le projet et retient le calendrier des travaux ;
- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du département au titre du Contrat de Territoire 3ème génération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

■ FIXATION DU TARIF DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité (14 POUR, 3 CONTRE, 2 ABSTENTIONS)** :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur Le Maire de valider les nouveaux tarifs de la garderie et de la cantine pour l'année scolaire 2022-2023 suivant le tableau ci-dessus ;

RESTAURANT SCOLAIRE		
Année scolaire	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023
Repas enfant	3,30 €	3,50 €
Repas adulte	5 €	5 €

GARDERIE SCOLAIRE MUNICIPALE			
Horaires 2021-2022	Tarifs 2021-2022	Horaires 2022-2023	Tarifs 2022-2023
7h-7h30	0,50 €	7h-7h30	0,60 €
7h30-8h	0,50 €	7h30-8h	0,60 €
16h45-17h30 goûter compris	1 €	16h45-17h30 goûter compris	1,20 €
17h30-18h	0,50 €	17h30-18h	0,60 €
18h-18h30	0,50 €	18h-18h30	0,60 €
18h30-19h	0,50 €	18h30-19h	0,60 €
Dépassement soir	1 € / 15 min	Dépassement soir	0,60 €

- **RAPPELLE** que tout dépassement doit rester exceptionnel et faire part d'une demande écrite en mairie.

■ DÉCISION À PRENDRE SUR LE DIMENSIONNEMENT DES PARCELLES 227 ET 228

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** de faire appel à un géomètre-expert pour délimiter les parcelles.

Réunions du conseil municipal

■ DÉCISION À PRENDRE SUR LE CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET DU BOULODROME

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition du cabinet CG ARCHITECTURE pour un montant 2 517,60 € TTC.

■ DEMANDE DE VALIDATION D'UN DEVIS POUR LA MISE EN SÉCURITÉ DE LA VOIRIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le devis de la société SMR pour un montant de 8 130,00 € H.T. soit 9 756,00 € T.T.C.

■ DEMANDE D'AUTORISATION DE PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE NOTAIRE POUR L'ACHAT DU TERRAIN CADASTRÉ À LA PARCELLE AB 571

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** d'acquérir la parcelle AB 571 au prix de 1 € TTC ;
- **PREND EN CHARGE** les frais de notaire afférents à cette affaire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires pour l'acquisition de la parcelle AB 571.

■ PLAQUES JARDIN DU SOUVENIR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la mise en place de plaques funéraires identiques sur le panneau attribué à cet effet dans le jardin des souvenirs ;
- **ACCEPTE** d'orienter les familles intéressées vers le marbrier PASTUREL à DINAN ou à CAULNES pour assurer une homogénéité sur le panneau.

SEPTEMBRE 2022

■ TRANSFERT DU BUREAU DE TABAC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre un arrêté autorisant le transfert du débit de tabac de M. Christophe DROUADAINÉ sis 12 boulevard de la Gare vers M. Christophe PINSON sis 5 place de l'Église à Plouasne.

■ PLUS-VALUE DEVIS CRD

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la plus-value de 1 260,72 € HT, soit 1 512,86 € TTC portant ainsi le lot n°2 à 195 207,18 € TTC au lieu de 193 694,32 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de plus-value.

■ DEMANDE D'AUTORISATION À NÉGOCIER LE TERRAIN SITUÉ SUR LES PARCELLES B674, B673, B1490 ET B1492

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la négociation de l'acquisition des parcelles B674, B673, B1490 et B1492 situées à la Gautrais,
- **FIXE** le prix d'achat des parcelles à 35 000,00 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de ces parcelles.

■ TONNAGE DES CAMIONS SUR LE PONT DE LA BOULAIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la limitation du tonnage à 20 tonnes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre un arrêté interdisant le passage des véhicules de plus de 20 tonnes sur le pont de la Boulaie,
- **AUTORISE** la dépense de panneaux de signalisation qui seront implantés avant le pont.

■ INSTAURATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **INSTITUE** sur le secteur délimité au plan joint, un taux de 0 %.
- **REPORTE** la délimitation de ce secteur dans les annexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'habitat (PLUi-H) concerné à titre d'information.
- **AFFICHE** cette délibération ainsi que le plan en mairie.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partage de la taxe d'aménagement perçue sur les parcs d'activité communautaires annexée à la présente délibération.

■ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION « ENSEMBLE POUR UN SOURIRE »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200€.

■ VALIDATION DES DEVIS POUR L'AMÉNAGEMENT DU THÉÂTRE DE VERDURE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition n°1, soit 10 447,40 € TTC.

OCTOBRE 2022

■ RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL SUITE À LA MUTATION D'UN AGENT DANS UNE AUTRE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ADOpte** la proposition de recruter un Adjoint Technique suite à la mutation d'un Adjoint Technique Principal de 2ème Classe à compter du 1er novembre 2022,
- **MODIFIE** le tableau des emplois.

■ VALIDATION D'UN DEVIS DE GÉOMÈTRE-EXPERT POUR LE BORNAGE DES PARCELLES AB227 ET AB228

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le devis du Géomètre-Expert 1 pour un montant de 1 872,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ VALIDATION ACQUISITION DES PARCELLES AB399

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** l'acquisition par la commune de Plouasne de la parcelle susmentionnée au prix indiqué,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents en rapport avec ces acquisitions.

■ VALIDATION D'UN DEVIS DE GÉOMÈTRE-EXPERT POUR LE BORNAGE DES PARCELLES AB399

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le devis du Géomètre-Expert 1 pour un montant de 1 680,00 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ MARCHÉ ÉTUDE URBAINE – VALIDATION DU RAPPORT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ENTÉRINE** le rapport de l'Étude Urbaine remis par le bureau d'études de l'Atelier du Canal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier,
- **ACCEPTE** le transfert de cette délibération à DINAN AGGLOMÉRATION dans le but de l'intégrer à l'accord de modification n°2 du PLUiH

■ MARCHÉ MAIRIE – VALIDATION DU LOT N°10 – PLATE-FORME ÉLÉVATRICE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le devis de la société Green DISTRIBUTION pour un montant de 18 000 € HT, soit 18 990 € TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'UNSS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le versement d'une subvention de 200 € à l'association UNSS du collège de la Gautrais.

■ VALIDATION DU DEVIS LA POSTE CONCERNANT L'ADRESSAGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** le devis de La Poste pour un montant de 6051,00 € HT, soit 7 261,20 € TTC.

■ DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT INCENDIE/SECOURS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** le correspondant incendie et secours de Plouasne
- **EST NOMME** référent incendie et secours : Antoine CHATAIN
- **EST NOMME** référent incendie et secours suppléant : Anthony RIGOLLE

■ VALIDATION ACQUISITION DES PARCELLES B674, B673, B1490, B1492

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** l'acquisition par la commune de Plouasne des parcelles susmentionnées aux prix indiqués,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents en rapport avec ces acquisitions.

NOVEMBRE 2022

■ VALIDATION D'UNE PLUS-VALUE SUR LE MARCHÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE (CRESTO MODULES) D'EXTENSION DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** la plus-value de 17 285,61 € HT sur le marché de la maîtrise d'œuvre (CRESTO MODULES) d'extension de la Mairie.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

Réunions du conseil municipal

■ VALIDATION DEVIS FRANCE ABRIS, POUR ACQUISITION D'UNE PERGOLA BOIS POUR LES JEUNES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le choix de la structure Pool House BLUETERM (structure en bois comprenant 2 ventelles mobiles et toit en panneaux ACP d'une dimension de 3,53 m sur 3,49 m et d'une hauteur de 2,839 m, pour un montant de 3113,00 € HT soit 3736,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents en rapport avec cette acquisition.

■ VALIDATION DU DEVIS DE L'ENTREPRISE LEMOINE POUR LA RÉALISATION DE TROIS BUREAUX AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ANCIENNE POSTE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise LEMOINE pour un montant de 5359,40 € HT soit 6431,40 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ VALIDATION DU MONTANT DU LOYER POUR L'OCCUPATION D'UN BUREAU AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'ANCIENNE POSTE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le montant de 20 € par mois pour la location d'un local du rez-de-chaussée, une fois par semaine.
- **ENTÉRINE** la révision du montant du loyer et l'ajout des coûts eau et électricité au prorata de l'occupation des locaux, au terme des six premiers mois.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ VALIDATION DE L'ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER AUPRÈS D'AGRIAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'acquisition de l'ensemble immobilier pour un montant de 36 608,00 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ VALIDATION DU DEVIS DES JARDINS DE LA BIOSPHERE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (17 Pour, 2 Abstentions) :

- **VALIDE** le devis des jardins de la Biosphère pour un montant 1383,33 € HT soit 1660,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ VALIDATION DU DEVIS DE DÉPOLLUTION DE L'HABITATION DE MADAME RENÉE DAUGAN, ACQUISITION FAITE PAR LA COMMUNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le devis de la Société PRIMODIAG pour un montant de 1258,33 € HT soit 1510,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ VALIDATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE DETR (DOTATION D'ÉQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX) POUR L'EXTENSION DE LA MAIRIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la demande de subvention complémentaire DETR.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE POUR SOUTENIR UNE ADMINISTRÉE PARTICIPANT À UN VOYAGE HUMANITAIRE AU SEIN DE L'ASSOCIATION EUROP'RAID

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention de 200 € pour l'administrée participant à l'Europ'Raid.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ VALIDATION DU ZONAGE PLUIH À CÉDER À DINAN AGGLOMÉRATION EN COMPENSATION DES TERRAINS REMIS CONSTRUCTIBLES EN CENTRE-BOURG

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la cession de la même superficie soit 2700 m² sur la parcelle D1074 à Dinan Agglomération en compensation des terrains remis constructibles en centre-bourg.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

■ GRATUITÉ DE LA MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE DÉRIOLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la mise à disposition gracieuse de l'Espace Dériole à l'association des parents d'élèves de l'école publique (APE) ; l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) ; au Cendré d'incendie et de Secours (CIS) de Plouasne dans le cadre de la Sainte Barbe ; à la Paroisse ; et dans le cadre des répétitions des spectacles des écoles, du collège et du club théâtre de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet.

Journée Défense Citoyenneté (JDC)

■ Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans.

■ Quand se faire recenser ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune :

- **Français de naissance** : Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.
- **Jeune devenu Français** : Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.
- **Jeune pouvant rejeter la nationalité Française** : Un jeune qui a la possibilité de rejeter la nationalité française mais qui ne fait pas jouer ce droit, doit se faire recenser au plus tard dans le mois qui suit ses 19 ans.

À noter : Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

■ Démarche :

En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

Sur Place : En Mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille.



À savoir : Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

■ **Effet du recensement** : Une fois la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) effectuée, un certificat de JDC ou un certificat d'exemption sera remis au jeune, celui-ci sera demandé lors de la constitution du dossier pour les examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, bac...)

■ **Suite du recensement** : Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Permis de conduire & Immatriculations

■ Le certificat d'immatriculation

Vous pouvez désormais effectuer votre demande de duplicata du certificat d'immatriculation sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Cette démarche est accessible sur Internet en cas de perte, vol ou détérioration. Rendez-vous sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Vous pouvez être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et à la sous-préfecture !

■ Le permis de conduire

Vous pouvez désormais effectuer vos démarches liées au permis de conduire sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Rendez-vous sur :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Vous pouvez vous faire accompagner par votre école de conduite et par le médiateur du point numérique présent en préfecture et à la sous-préfecture.

Le pass Culture s'ouvre aux moins de 18 ans !

Fort de son succès et de ses 750 000 bénéficiaires, le pass Culture s'adresse désormais aux jeunes dès le collège.

A partir de janvier, chaque jeune pourra bénéficier, dès 15 ans, d'un compte personnel pass Culture et d'un crédit associé.

La plate-forme s'enrichit également d'une interface à destination des professeurs, qui facilitera la réalisation de sorties et d'activités culturelles collectives pour les classes de la 4^{ème} à la terminale.

Mobilisant un partenariat interministériel renforcé autour des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, le pass Culture trouve aujourd'hui toute sa place dans la vie culturelle des jeunes, en les rendant acteurs de leur parcours d'éducation artistique pour mieux les accompagner vers l'autonomie de leurs pratiques culturelles.

■ Ce qui change à partir du 7 janvier

Le pass Culture étend son offre aux moins de 18 ans.

A partir de janvier, les jeunes de 15 à 17 ans, scolarisés ou non, recevront un crédit cumulable chaque année : 20 € l'année des 15 ans, 30 € l'année des 16 ans et 30 € celle des 17 ans.

Toutes les offres postées sur l'interface professionnelle à destination des jeunes majeurs seront également réservables par des mineurs, à l'exception des jeux vidéo et des offres numériques payantes, hors presse en ligne et e-books.

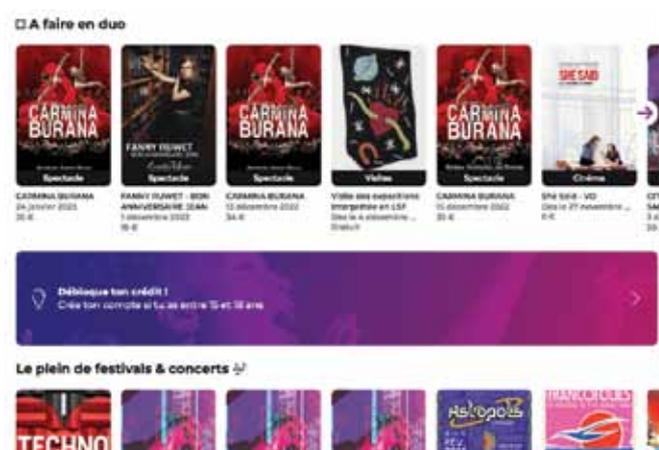
■ Une offre collective (ou scolaire) vient s'ajouter à l'offre individuelle

Un dispositif complémentaire de propositions d'activités en temps scolaire vient contribuer à la généralisation d'une éducation artistique et culturelle de qualité.

Chaque établissement scolaire de l'enseignement public ou privé sous contrat bénéficiera, pour l'année scolaire,

d'un montant global calculé au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans chaque niveau d'enseignement concerné, selon le barème suivant : 25 € pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ; de 30 € pour les élèves de seconde et de CAP ; de 20 € pour les élèves de première et de terminale.

Dès le mois de décembre, les structures déjà partenaires des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale répertoriées sur ADAGE, une application dédiée à la généralisation de l'EAC sur le temps scolaire, pourront renseigner des offres collectives. Cette option sera progressivement ouverte à d'autres acteurs présents sur le pass Culture.



■ Les prochaines étapes

En phase de test depuis septembre 2021, le dispositif s'est généralisé en janvier 2022. Il continuera à évoluer en fonction de vos retours d'expérience afin de s'adapter à l'ensemble des pratiques existantes.

Retrouvez sur le site du pass Culture toutes les pages de FAQ mises à jour au fur et à mesure de vos questions et retours d'expérience.



Sécheresse en Bretagne : vers une amélioration ?

Après les pluies de septembre 2022, nous pouvons penser que la période de sécheresse est derrière nous. L'état des ressources superficielles et souterraines en eau s'améliore mais la vigilance reste de mise.

La sécheresse est-elle finie ?

La sécheresse 2022 est l'une des trois plus sévères depuis 1964 et la situation des ressources d'eau potable en fin d'été aura été extrêmement tendue. La Bretagne est très vulnérable face aux sécheresses puisque nous puisons 75% de notre eau potable dans les eaux de surface (cours d'eau et barrages). Mais les conditions climatiques semblent enfin être en train d'évoluer : la chute des feuilles des arbres font que l'évaporation par les plantes se réduit. Et les pluies commencent enfin à profiter à nos rivières. Conséquence positive de la remontée du niveau de nos cours d'eau, la situation dans les barrages s'est légèrement améliorée depuis début octobre. Mais plusieurs d'entre eux restaient proches de la rupture. Il faut donc rester vigilant et faire évoluer nos habitudes.

Des gestes économes en eau faciles à mettre en place

Les économies d'eau sont donc essentielles pour éviter tout scénario de rupture d'alimentation en eau dans les prochains mois.

Voici quelques gestes simples à appliquer :

- **Limiter le temps passé sous la douche** de 3 à 5 min par jour.
- **Éteindre l'eau qui coule inutilement** lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle et installer des mousseurs aux robinets de la maison.
- Faire tourner son lave-linge et lave-vaisselle **à plein**.
- Penser à **la récupération d'eau de pluie** pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...

Pour informer et sensibiliser les bretons sur l'eau, la Maison de la Consommation et de l'environnement (Mce) a réalisé 3 vidéos : « Apprenons à connaître l'eau que nous consommons ».

Maison de la consommation et de l'environnement
CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta, 35000 Rennes
02 99 30 35 50 • info@mce-info.org • www.mce-info.org

Enquête publique Projet de Parc Naturel

Le projet de Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude se concrétise chaque semaine un peu plus. La Région et ses partenaires s'appêtent à lancer l'enquête publique préalable à la création de ce 3^e PNR en Bretagne, après celui d'Armorique et du Golfe du Morbihan.

Cette consultation se déroulera du 12 décembre 2022 au 16 janvier 2023, dans huit lieux d'un périmètre qui compte 74 communes.

Cette étape importante permettra aux habitants de consulter l'ensemble de la charte du parc, d'échanger avec les commissaires enquêteurs et d'apporter leur avis sur le projet sur le site de la Région Bretagne : bretagne.bzh/enquetepublique-pnr-vrce



Exprimez-vous
du **12 décembre 2022**
au **16 janvier 2023**

Pour tous renseignements (dossier, lieux, permanences, e-registre...) :

bretagne.bzh/enquetepublique-pnr-vrce

enquetepublique.pnr-vrce@bretagne.bzh

Hôtel de Région
283 avenue du Général Patton - CS 21 101
35 711 Rennes Cedex 7



Signalez un problème à l'entreprise,
renseignez-vous sur vos droits avec la répression des fraudes !

Comment ça marche ?



Vous avez rencontré un problème avec une entreprise ?



Faites un signalement ou posez une question à la répression des fraudes.



Vous pouvez en informer l'entreprise pour qu'elle vous réponde ou se corrige.



La répression des fraudes intervient si nécessaire.

Signaler un problème

Signal Conso : un service public pour les consommateurs

Consommateur, si vous rencontrez un problème avec un professionnel : achat (magasin ou en ligne), café-restaurant, eau-gaz-électricité, banque-assurance-mutuelle, téléphonie - Internet, voyage-loisirs, automobile, sachez que vous pouvez le signaler sur la plate-forme SignalConso de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

Mode d'emploi de SignalConso

- Signalez sur la plate-forme SignalConso le problème (de manière anonyme ou non), ou posez directement votre question aux services de la répression des fraudes. Dans tous les cas, Signal Conso oriente le consommateur et le conseille.
- Lorsque vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte le professionnel pour l'en informer. Ce dernier peut alors vous répondre et/ou s'améliorer et vous serez informé par un email de SignalConso de son action. Si vous avez choisi de communiquer vos coordonnées au professionnel, il pourra vous contacter directement. Enfin, si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, un agent de la répression des fraudes vous adressera par mail une réponse individualisée.
- Intervention de la répression des fraudes grâce aux signalements des consommateurs

- Votre signalement est automatiquement enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Lorsque pour un même professionnel, les signalements se multiplient alors la répression des fraudes peut décider de surveiller ou de le contrôler.

Adresse Internet de la plate-forme Signal Conso :
<https://signal.conso.gouv.fr/>

BON A SAVOIR :

Règlement des litiges de consommation

En cas de litiges, rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches de règlement amiable. Retrouvez toutes les permanences et les coordonnées des associations de défense de consommateurs bretonnes sur le site de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) : www.mce-info.org/pratique/

Maison de la consommation et de l'environnement

CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta, 35000 Rennes
02 99 30 35 50 • info@mce-info.org • www.mce-info.org



Cet hiver, c'est le moment de faire une mesure du radon

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle inodore et incolore. Il est présent principalement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. La Bretagne est donc concernée pour une grande partie de son territoire. A l'air libre, ce gaz est dilué ; sa concentration est donc faible. Au contraire, dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

En France, le radon constituerait la seconde cause de décès par cancer du poumon après le tabac et devant l'amiante. En Bretagne, environ 20 % des décès par cancer du poumon serait attribuable au radon. Le risque de développer un cancer du poumon est en outre multiplié par 20 lorsqu'on associe l'exposition au tabac et au radon.

Suis-je exposé.e ?

Les communes sont classées par potentiel radon : potentiel faible (zone 1), potentiel moyen (zone 2), potentiel élevé (zone 3). Les quatre départements bretons sont concernés par des communes situées en zone 2 et 3. Une carte établie par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) précise le potentiel radon de chaque commune : www.irsn.fr.

Comment mesurer le radon dans son logement ?

Vous pouvez connaître la concentration en radon dans votre habitation en effectuant des mesures à l'aide de

dosimètres. Ils sont vendus sur Internet environ 25 € (résultats compris). Ces dosimètres sont à installer dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment (salon, chambre), au minimum 2 mois, durant la période de chauffe hivernale. L'ARS (Agence régionale de la santé) Bretagne propose, sur son site Internet, une liste de fournisseurs de dosimètres :

www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon

Les bons gestes à adopter

- Aérer et bien ventiler !
 - Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.
 - N'obturez pas les grilles d'aération
 - Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez-le régulièrement
 - Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.
- Etanchéifier

Limitez l'entrée du radon en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment (colmatage des fissures et des passages de canalisations à l'aide de colle ou de ciment, pose d'une membrane sur une couche de gravillons recouverte d'une dalle en béton...).

Maison de la consommation et de l'environnement

CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta, 35000 Rennes
02 99 30 35 50 • info@mce-info.org • www.mce-info.org

DÉCRYPTAGE

Quelle est la concentration en radon de mon logement ?

Michel Durand s'interroge car il a entendu parler du radon et de son rôle dans l'apparition de cancers du poumon. Sa maison est-elle remplie de ce gaz radioactif ? Si oui, que peut-il faire pour limiter sa présence ?

1 Suis-je concerné ?
Michel Durand consulte le site Internet de l'IRSN pour connaître le potentiel radon de sa commune. Celui-ci est moyen : plus de 40 % des bâtiments y présentent un taux de radioactivité supérieur à 100 Bq/m³. Il commande des dosimètres auprès d'un laboratoire spécialisé pour faire des mesures chez lui. Cela ne lui coûte que quelques dizaines d'euros.

2 Comment dépister le radon ?
Michel Durand pose les dosimètres dans les pièces où il passe le plus de temps. Il les laisse deux mois, avant de les renvoyer au laboratoire pour analyse. Quinze jours plus tard, il a une réponse : la radioactivité moyenne chez lui dépasse 300 Bq/m³. Il s'astreint à aérer plus souvent son logement.

3 D'où vient ce gaz ?
Afin de voir rapidement si l'aération suffit, Michel Durand peut se procurer un dosimètre électronique radon – permettant des mesures en temps réel – sur un site de commerce en ligne, pour 250€ environ. Comme le problème persiste, il peut utiliser le même appareil pour trouver la source de la pollution. Le radon vient de la cave.

4 Que faire pour réduire la concentration en radon ?
Michel Durand est bon bricoleur. Il réfléchit à plusieurs solutions : créer une entrée d'air dans la cave, y installer une ventilation mécanique, boucher des fissures entre le bâtiment et le sous-sol, colmater les passages de canalisations entre la cave et la partie habitée, etc. Ces solutions ne coûtent pas plus de quelques centaines d'euros.

5 À plus de 1000 Bq/m³, que faudrait-il faire ?
Les particuliers peuvent préférer faire appel à un professionnel pour un diagnostic plus précis. Dans certains cas, les solutions sont coûteuses. Des travaux de reprise de dalle et d'étanchéification ou un système de mise en dépression du sous-sol qui permet de drainer le radon et de le rejeter dans l'air extérieur peuvent atteindre une dizaine de milliers d'euros.

À savoir
300 Bq/m³
C'est le seul que l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser et la valeur de référence à laquelle la Commission européenne demande aux États membres de se référer (directive européenne 2013/59/Euratom du 5 décembre 2013).

Propreté :

des conseils pour protéger sa santé et la qualité de l'air

Nous vivons 80 % de notre temps dans des espaces clos. L'air y est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur. Il est donc important de sensibiliser les particuliers et les agents de propreté ou de services à la personne à la qualité de l'air intérieur.

Agent de propreté : protéger sa santé & la qualité de l'air

Lors des travaux de propreté, nous devons nous protéger et limiter notre exposition aux produits, en particulier pour les enfants et personnes âgées. C'est pourquoi la Maison de la consommation et de l'environnement a

édité une plaquette à destination des agents de propreté ou de services à la personne pour :

- les sensibiliser aux risques liés à l'utilisation quotidienne des produits ménagers,
- et mettre en avant les bonnes pratiques.

Cette plaquette propose des conseils au quotidien sur les bons gestes à adopter et le bon matériel à utiliser, en faisant une large place aux illustrations pour gagner en lisibilité et en compréhension. Ce document a été co-réalisé avec plusieurs professionnels de la propreté (association d'insertion et d'employeurs et entreprises privées du ménage). Il a également reçu l'appui financier de l'Agence régionale de santé Bretagne, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE 3).

Retrouvez la plaquette Agent de propreté : protéger sa santé & la qualité de l'air sur notre site Internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Santé-environnement) ou en version papier à la Mce à Rennes.

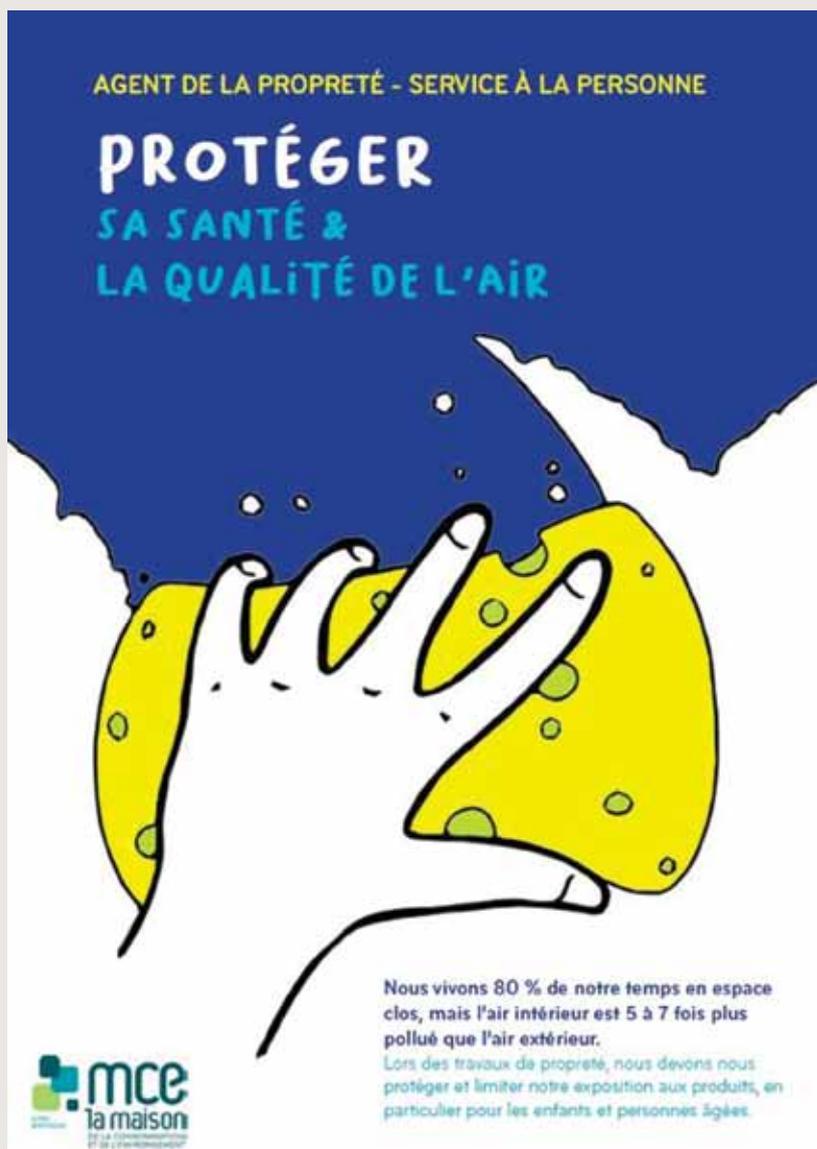
Des ateliers Nesting avec la Mutualité française de Bretagne

La Mutualité française de Bretagne organise régulièrement des ateliers interactifs de deux heures sur le thème « Ma maison change d'air ! ». L'objectif est de repérer les polluants de la maison et de limiter leur impact sur la santé des jeunes enfants. A travers différents jeux et exercices ludiques et interactifs, cet atelier apprend à repérer les polluants, leurs impacts sur la santé et, surtout, à identifier des alternatives plus saines et simples à mettre en œuvre. Les ateliers sont gratuits sur inscription.

Dates des prochains ateliers sur : bretagne.mutualite.fr/evenements/

Maison de la consommation et de l'environnement

CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta,
35000 Rennes
02 99 30 35 50 • info@mce-info.org
www.mce-info.org



Quelles autorisations demander ?

- **Création d'une véranda ou terrasse couverte**
 - $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité*
 - $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable**
 - $\geq 40 \text{ m}^2$: permis de construire**
- **Extention, aménagement de combles**
 - $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable**
 - $\geq 40 \text{ m}^2$: permis de construire**
- **Toiture**
 - Déclaration préalable
- **Création d'une fenêtre de toit, lucarne**
 - Déclaration préalable (sans création de surface plancher)
- **Pose de panneaux photovoltaïques**
 - Déclaration préalable
- **Ravalement de façade**
 - Déclaration préalable
- **Fenêtre ou Porte-fenêtre**
 - Création ou changement : Déclaration préalable
- **Portail et clôture**
 - Déclaration préalable
- **Démolition d'une construction**
 - Permis de démolir
- **Terrasse non couverte)**
 - Sans surélévation : aucune formalité
 - Surélevée $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
 - Surélevée $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
 - Surélevée $\geq 40 \text{ m}^2$: permis de construire
- **Annexes (abri de jardin, appentis, garage...)**
 - $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité
 - $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
 - $\geq 20 \text{ m}^2$: permis de construire
- **Coupe ou abattage d'arbre**
 - Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit
- **Construction d'une piscine**
 - Non-couverte $\leq 1,80 \text{ m}$:**
 - Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: aucune formalité*
 - Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$: déclaration préalable
 - Bassin $\geq 100 \text{ m}^2$: permis de construire
 - Couverte $\geq 1,80 \text{ m}$: permis de construire**

* Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

Information Cadastre : Tutoriel

Pour connaître le zonage d'une parcelle et accéder au règlement de celle-ci :

- rendez-vous sur <https://sig.dinan-agglomeration.fr/>
- cliquer sur Urbanisme Zonages - PLUi - règlements
- entrer l'adresse du bien ou le nom de la commune
- cliquer ensuite sur la parcelle concernée. S'afficheront alors dans une bulle toutes les informations concernant cette parcelle.



NAISSANCES *

Noms et Prénoms	Date	Ville
CHEVALIER Hugo	11 juillet 2022	RENNES
ABOUKAD Selma	19 juillet 2022	SAINT-GRÉGOIRE
LEITNER Elouan	1 août 2022	SAINT-GRÉGOIRE
CHEREL Lisa	5 août 2022	SAINT-GRÉGOIRE
BEDEL Léonie	19 août 2022	RENNES
ROLLAND Alba	18 août 2022	SAINT-GRÉGOIRE
AUBRY Lyana	26 août 2022	RENNES
MENIER Evan	1 septembre 2022	RENNES
COQUELIN DE LISLE Charles	13 septembre 2022	SAINT-GRÉGOIRE
CHATAIN Paul	28 septembre 2022	RENNES
REDON MAZIARZ Ambre	2 octobre 2022	RENNES
GAULTIER Kamy	19 octobre 2022	SAINT-GRÉGOIRE
BLEHER MAHÉ Anna	20 octobre 2022	SAINT-GRÉGOIRE
HULL James	3 novembre 2022	SAINT-GRÉGOIRE
PIEL Louison	15 novembre 2022	SAINT-GRÉGOIRE

* les enfants dont les parents ont refusé une parution dans la presse, n'apparaissent donc pas dans le bulletin.

MARIAGES

Noms et Prénoms	Date
HALOUX Jérôme et DUPUIS Ursula	13-08-2022
MORAUULT David et MAUPOU Bérengère	13-08-2022
POCZATEK Wojciech et BRIDOUX Catherine	22-09-2022
BOITTIN Laurent et LEFEBVRE Frédéric	08-10-2022

DÉCÈS

Noms et Prénoms	Date	Ville
RACAPE Alain	15-06-2022	DINAN
COSTARD Jean-Yves	18-06-2022	RENNES
BRIAND Olivier	02-07-2022	PLOUASNE
NOBILET Marcel	24-06-2022	DINAN
ROLLAND Marcel	26-07-2022	DINAN
HUET Jean	04-09-2022	ST-MALO
RENAUT Jean-Marie	26-10-2022	PLOUASNE
MASSIOT, épouse DEFAY Catherine	21-11-2022	PLOUASNE
LARDOUX, épouse BOULANGER Jacqueline	18-11-2022	DINAN

**DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE
JUIN 2022 A NOVEMBRE 2022**

DATE	N° PROJET	ADRESSE	NATURE DU PROJET
13-06-2022	02220822C0006	36 bd de la Gare	Rénovation habitation, construction préau
22-07-2022	02220822C0007	89 la Saisonais	Modification façades, création auvent
03-09-2022	02220822C0008	Lot les Aulnes	Construction habitation
29-09-2022	02220822C0009	Lot les Mares	Construction habitation
05-10-2022	02220822C0010	Lot les Mares	Construction habitation
21-10-2022	02220822C0011	8 bis rue de la Croix Blanche	Extension habitation
26-10-2022	02220822C0012	Lot des Mares	Construction habitation
09-11-2022	02220822C0013	39 bd de la Gare	Rénovation habitation
14-11-2022	02220822C0014	2 lot les Aulnes	Construction habitation

**DÉCLARATIONS PRÉALABLES
DÉCEMBRE 2021 A MAI 2022**

DATE	N° PROJET	ADRESSE	NATURE DU PROJET
03-06-2022	02220822C0023	21 rue de la Libération	Changement de fenêtre en baie vitrée
03-06-2022	02220822C0024	Le Grand Clos	Projet photovoltaïque sur toiture
09-06-2022	02220822C0025	Laubaudais	Installation de 2 générateurs photovol
22-06-2022	02220822C0026	2 Place de la Poste	Création escalier extérieur
23-06-2022	02220822C0027	89 La Saisonais	Rénovation et construction carport
23-06-2022	02220822C0028	Les Sapins	Pose portail
27-06-2022	02220822C0029	16 Lot du Hil	Création d'une fenêtre avec volet
07-07-2022	02220822C0030	12 Rue F. Letellier	Changement de fenêtres
06-07-2022	02220822C0031	22 Lot Langevinais	Création vélux
08-07-2022	02220822C0032	10 Launay Cramoux	Installation panneaux photovoltaïques
25-07-2022	02220822C0033	5 Lot du Hil	Modification baie vitrée
25-07-2022	02220822C0034	30 Lot les Aulnes	Pose de brises vues
16-07-2022	02220822C0035	2 La Rue	Clôture en grillage rigide
03-08-2022	02220822C0036	Passage du Calvaire	Changement fenêtres et portes
04-08-2022	02220822C0037	Étang de la Boulaie	Abattage d'arbres
06-08-2022	02220822C0038	24 La Villaise	Piscine hors sol
12-08-2022	02220822C0039	3 La Montaise	Remise en état du lavoir
25-08-2022	02220822C0040	97 La Saisonais	Suppression haies par clôture
27-08-2022	02220822C0041	10 bis la Ville Oger	Changement portes et fenêtres
06-09-2022	02220822C0042	11 rue Bertrand Duguesclin	Clôture
09-09-2022	02220822C0043	22 Le Val	Ouverture fenêtre
15-09-2022	02220822C0044	L'Echassier	Pose panneaux photovoltaïques
17-09-2022	02220822C0045	13 Rue de Néal	Remplacement fenêtres
17-09-2022	02220822C0046	33 Lantran	Clôture en grillage
23-09-2022	02220822C0047	5 L'Eclache	Changement fenêtres bois en PVC
26-09-2022	02220822C0048	Le Tertre	Création relais téléphonie
29-09-2022	02220822C0049	Rue Bertrand Duguesclin	Division en vue de construire
03-10-2022	02220822C0050	5 bis, Lantran	Création de fenêtres
01-10-2022	02220822C0051	5 Lot les Aulnes	Pose panneaux photovoltaïques
06-10-2022	02220822C0052	5 La Guillomerais	Changement menuiserie
13-10-2022	02220822C0053	3 Impasse du Levant	Pose panneaux photovoltaïques
13-10-2022	02220822C0054	32 Lot les Aulnes	Construction véranda
13-10-2022	02220822C0055	La Croix du Bois	Bardage Hangar à Fourrage
27-10-2022	02220822C0056	10 Les Cressonniers	Extension
07-11-2022	02220822C0057	10 Lot les Aulnes	Clôture et portail
08-11-2022	02220822C0058	2 Rue de Néal	Pose panneaux photovoltaïques
08-11-2022	02220822C0059	Le Clos de Derrière	Implantation relais radiotéléphonie
23-11-2022	02220822C0060	4 La Bourdelais	Création d'ouvertures



Ateliers numériques France Services

Petite nouveauté pour l'année 2022, la mise en place des ateliers numériques sur la commune de Plouasne gratuits et ouverts aux usagers de Plouasne et des communes limitrophes 22/35.

Caroline Le Potier, conseillère numérique, vous accueille tous les mardis en groupe ou en individuel en fonction de la demande et des besoins mais aussi du niveau informatique des usagers.

La commune de Plouasne a mis à disposition une salle uniquement dédiée aux cours numériques avec 7 ordinateurs portables, 1 tablette, un accès internet et la possibilité également de se former sur son smartphone.

L'objectif est d'approprier les outils numériques, de se familiariser avec la recherche d'informations et les démarches de la vie courante (envoyer des mails, trier des

photos, classer ses dossiers, télécharger des documents sur l'ordinateur, etc.) mais également de s'initier aux nouveaux moyens de communication et d'échanges tels que les réseaux sociaux.

Plusieurs thèmes peuvent être abordés, venez vous former à la technologie de demain !

Possibilité d'ouvrir d'autres créneaux en semaine selon la demande et les inscriptions.

Vous souhaitez prendre des cours de numérique sur ordinateur, tablette ou/et téléphone portable ?

Vous pouvez vous rendre au camping-car France Services de Plouasne ou bien imprimer le dossier via le site de la mairie de Plouasne ou en appelant le 06.65.42.66.44.

Aire de compostage partagé à Plouasne

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Dinan Agglomération propose d'installer des aires de compostage partagé. Une aire de compostage partagé a été installée à Plouasne, Ruelle du Presbytère, à la demande des habitants.



Vous pourrez y déposer vous-même vos déchets alimentaires et bénéficier des avantages d'une telle pratique.

L'association Compost'Tout travaille en partenariat avec Dinan Agglomération, la commune et les habitants afin d'assurer le bon fonctionnement de l'aire.

La zone de compostage sera ouverte 24h/24 7j/7 et fonctionnera grâce à des référents bénévoles et l'aide d'un maître-composteur.



Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :

- François au 06 89 90 27 70
- Service Déchets de Dinan Agglomération 02 96 87 72 72, dechets@dinan-agglomeration.fr

Le compost produit collectivement sera ensuite récupéré gratuitement par les participants pour amender les cultures et jardins. N'attendez plus et rejoignez l'aventure !

Déchets organiques

➤ Je composte mes déchets organiques à la maison ou en aire de compostage partagé.

1/3 de la poubelle est composé de déchets organiques. Dinan Agglomération propose :

- des composteurs individuels à des tarifs préférentiels,
- de vous accompagner pour installer ou participer à une aire de compostage partagé.



Les déchets organiques regroupent tous les déchets d'origine végétale ou animale pouvant être décomposés sous l'effet des micro-organismes.

Localiser les aires de compostage partagé les plus proches
www.dinan-agglomeration.fr

Que deviennent-ils ?
Par le compostage et le paillage, les déchets organiques redeviennent des ressources pour le sol et les plantes.

➤ Je réutilise mes déchets de jardin en paillis pour mon potager ou mon jardin d'ornement.



La tonte et les petites feuilles peuvent être utilisées directement en paillis.

Les petites tailles (1 cm de diamètre max), les fougères, les grandes feuilles, les tiges sèches peuvent être préalablement broyées à la tondeuse.

Le broyat des branches et des grosses tailles peut être réservé aux allées et aux plantes bien installées.

Objectif zéro déchet N°1 : je réduis mes déchets organiques !

Je lutte contre le gaspillage alimentaire : je cuisine les restes, les fanes, les fruits et légumes défraîchis. Je congèle, j'utilise des quantités raisonnables. 30 kg de nourriture sont jetés en moyenne par français par an.

Je demande à repartir avec mes restes.

J'aménage un jardin peu producteur de déchets : gazon et plantes à croissance lente, arbres et arbustes à envergure limitée, plantes couvre-sols, taille régulière des arbustes (printemps et automne), tonte mulching, pratique de la tonte haute, zones en prairie fleurie... pour un jardin en bonne santé, un gain de temps et des économies pour le jardinier.

Emballages / Papiers

Objectif zéro déchet N°2 : je réduis mes emballages et mes papiers !

Je colle un stop pub sur ma boîte aux lettres, et j'évite ainsi 35 kg de publicité/an, tout en continuant de recevoir les informations des collectivités. Des autocollants sont disponibles à Dinan Agglomération et en mairies.

Je consomme autrement en évitant les produits jetables, les portions individuelles et les produits sur-emballés. Ma poubelle s'amincit et je fais même des économies !

➤ Je trie tous les emballages et les papiers



Que deviennent-ils ?
4 pots de yaourt = 1 cube.
49 pots et briquettes = 1 arrosoir.
450 canettes en aluminium = 1 cadre de vélo.
100 kg de papiers blancs = 90 kg de papier neuf.

Localiser les colonnes les plus proches
www.dinan-agglomeration.fr

Ne pas laver les emballages et ne pas les mélanger.
Seuls les emballages se trient par lit séparé.

Verre

➤ Je dépose les bouteilles, les pots et les bocaux en verre dans les colonnes dédiées, sans capsule, bouchon ni couvercle.



La bouteille et les végétaux n'ont pas le même compost on parle de verre d'emballage. Ne jetez à l'évier ni dans les poubelles ménagères ni en déchèterie. Les capsules et les couvercles métalliques sont à trier avec les emballages.

Que deviennent-ils ?

Les bouteilles, pots et bocaux en verre se recyclent à l'infini. Une bouteille triée, c'est une nouvelle bouteille fabriquée.

Objectif zéro déchet N°3 : je réduis mon verre !

Je réutilise les pots et bocaux en verre pour mes confitures maison, pour y stocker des pâtes, du riz ou du sucre achetés en vrac. Les pots et bocaux en verre sont aussi très utiles si je fabrique mes cosmétiques et mes produits d'entretien.

Cartons, textiles, lampes et piles usagées

Cartons volumineux

➤ J'utilise les bennes en libre accès pour déposer mes cartons volumineux. Pour qu'ils soient bien recyclés, je pense à retirer le polystyrène, les éléments plastique, les sangles.



Localiser les bennes cartons les plus proches

www.dinan-agglomeration.fr



➤ Je dépose mes textiles en points de collecte.

Les vêtements, linges de maison et chaussures peuvent être rapportés pour être valorisés, même s'ils sont abîmés. Tous les textiles, propres et secs, les chaussures liées par paires, sont à déposer en sacs dans les conteneurs dédiés ou dans les antennes d'association. En fonction de leur état, ils seront réutilisés ou recyclés.
www.lafibredutri.fr



➤ Je dépose mes lampes et mes piles usagées dans les points de collecte des distributeurs.

Les lampes recyclables portent le symbole . Les lampes ne portant pas ce symbole sont à mettre en ordures ménagères. Le recyclage des lampes et des piles permet la récupération de métaux et de verre qui serviront à la fabrication d'objets de la vie courante. Le recyclage des lampes permet, entre autres, de neutraliser le mercure qu'elles contiennent.
www.malampe.org
www.corepile.fr

Ordures ménagères résiduelles

➤ Je dépose mes déchets non recyclables non compostables en sacs fermés dans le bac à ordures ménagères.



Déchets alimentaires difficilement compostables, déchets d'hygiène, déchets cosmétiques

Objectif zéro déchet N°4 : je réduis mes déchets de piles et d'ampoules !

Je privilégie les piles rechargeables et les ampoules durables à faible consommation (LED, ampoules fluo-compactes).

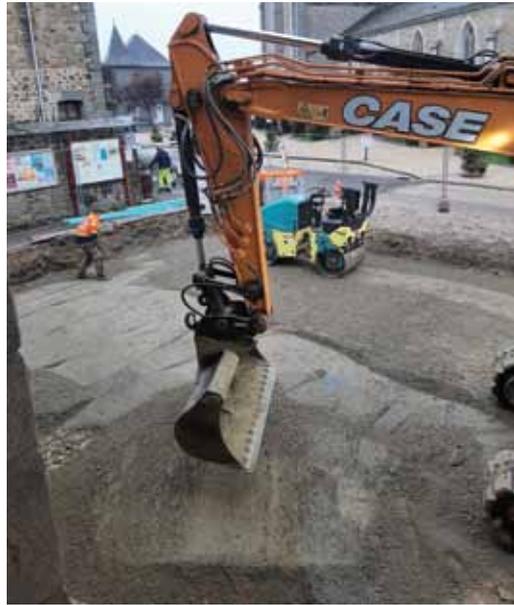
Je limite l'usage d'appareils fonctionnant exclusivement avec des piles, en optant par exemple pour des calculatrices solaires, des réveils mécaniques, des jouets sans pile...

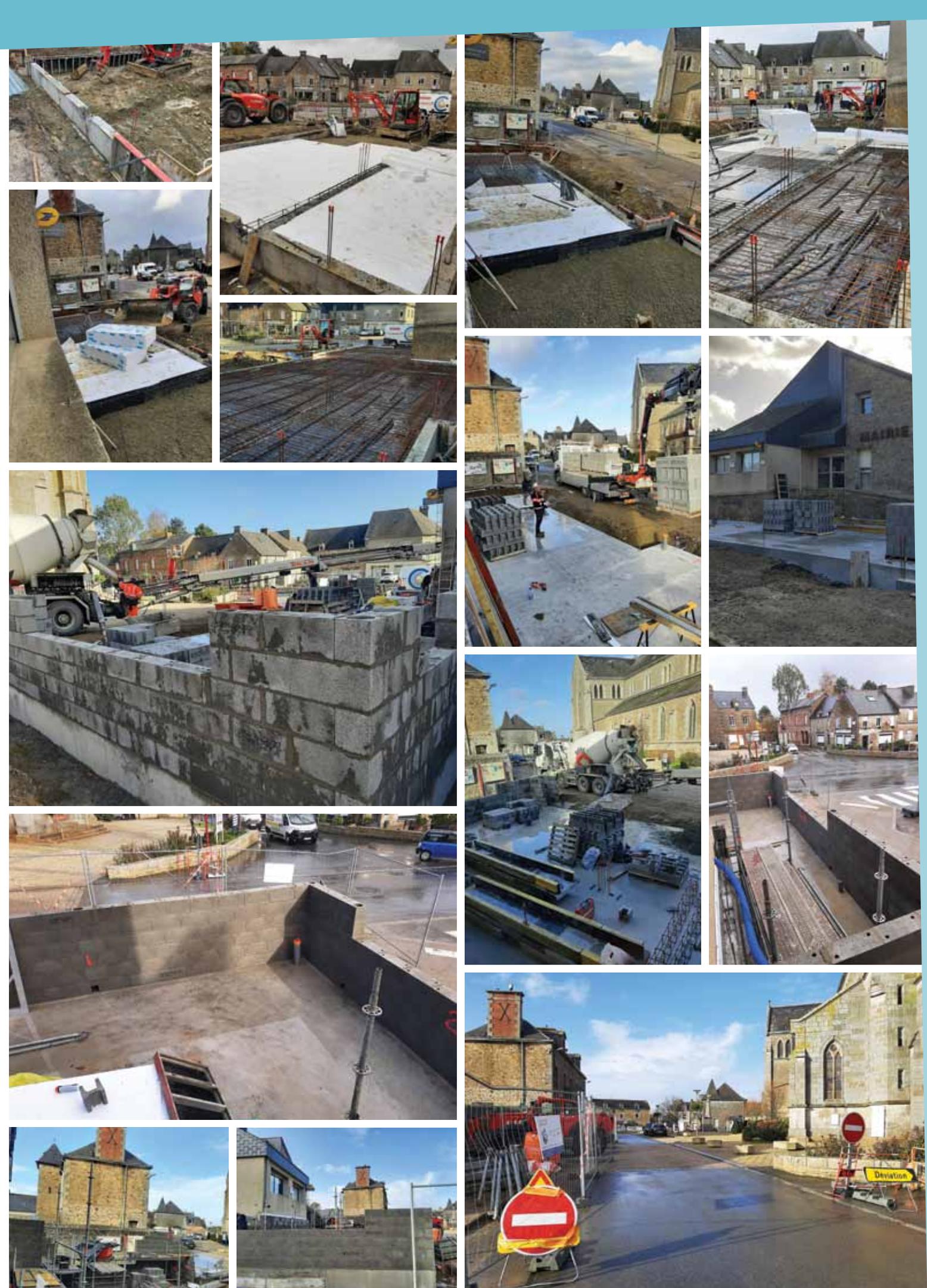
Que deviennent-ils ?

Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées.

L'énergie récupérée permet de produire de l'électricité.

Informations communales





Calendrier des manifestations

DATE	MANIFESTATION ET ORGANISATEUR	LIEU
JANVIER		
7	Voeux du Maire	ED
7	Théâtre "Plouanad en scène"	ED
8	Théâtre "Plouanad en scène"	ED
11	Spectacle "Jaz Delorean"	ED
22	Loto Foot	ED
28	Privé (Petite salle)	ED
FÉVRIER		
5	Loto Club de la Bonne Humeur	ED
5	Salon des Collectionneurs	SdF
18 & 19	Théâtre "Plouanad en scène"	ED
25 & 26	Théâtre "Plouanad en scène"	ED
MARS		
3	Belote Club de la Bonne Humeur	ED
4	Repas de L'APE - Ecole Publique	ED
7	Repas du Club de la Bonne Humeur	ED
11	Les 2 salles - Médréac	ED
18	Gala de Catch	SO
18 & 19	Moto Cross	
25	Repas de l'APEL - Ecole Privée	ED
AVRIL		
1	Repas des Classes 0,1 et 2	
1	Repas à emporter "Plouasne en Folie"	
22	Repas du CCAS	
23	Loto Club de la Bonne Humeur	
29	Repas et Bal - Comité des Fêtes	
MAI		
5	Belote Club de la Bonne Humeur	ED
6	PS + Cuisine (Privé)	ED
12	Boom de l'APE Ecole Publique	ED
13	Spectacle de l'ACAS	ED
20 & 21	GS + Cuisine (Privé)	ED
23	Collège répétition chorale	ED
28	Loto Foot	ED
JUIN		
3	Spectacle Théâtre enfants	SdF
4	Tournoi de foot séniors	SO
5 & 6	Spectacle chorale du Collège	ED
10 & 11	Tournoi de foot des Jeunes	SO
16	Fête de la Musique	Le Bourg
17 & 18	GS + Cuisine (Privé)	ED
25	Kermesse de l'Ecole Publique	SO
21 au 25	Spectacle de Danse	ED

SP : Salle Polyvalente • ED : Espace Dériole • SA : Salle Associations • SdF : Ancienne Salle des Fêtes • SO : Salle Omnisports



Éclairage public nouvelles conditions

Suite à la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie, les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune de Plouasne ont été modifiées à partir de 23 novembre 2022.

L'éclairage public sera éteint de 20h30 à 6h30 tous les jours sauf pendant les vacances scolaires de Noël, l'éclairage public sera éteint de 21h à 6h30.

Liste des assistantes maternelles agréées

Nom & Prénom	Adresse	Contact	Agrément / Capacité
ABOUKAD Solène	4 Lot Le Domaine	Tél 02 96 41 02 10	Maternel / 3M
BOURGAÏN Claire	6 Les Eves	Tél 06 23 41 91 44	Maternel / 3M
CANOVA Marie-Noëlle	18 Bd de la Gare	Tél 02 96 86 40 95	Maternel / 2M
CHILOUP Catherine	36 La Ville Eon	Tél 02 96 86 40 49	Maternel / 3M
COUPE Isabelle	1 Lot Langevinais	Tél 02 96 86 49 64	Maternel / 3M
DUFOUIL Béatrice	11 Rue François Letellier	Tél 06 63 32 87 77	Maternel / 4M
LAUNAY Evelyne	19 Lotissement du Hil	Tél 06 58 55 72 51	Maternel / 4M
LEGRAND Karine	20 Lot. Langevinais	Tél 02 96 86 47 46	Maternel / 4M
LENCLUME Marie Sabine	13 Lot. Des Aulnes	Tél 02 96 86 48 01	Maternel / 4M
MAHE Patricia	18 Traveneuc	Tél 02 96 86 41 54	Maternel / 3M
MORILLON Yasmina	8 Lotissement des Aulnes	Tél 06 88 83 87 31	Maternel / 4M
MURY Christelle	18 Lot. Langevinais	Tél 02 96 86 42 70	Maternel / 4M
PRIOUL-RENAULT Élodie	7 Lotissement des Aulnes	Tél 06 15 86 78 72	Maternel / 4M
RACAPE Claudie	22 Lotissement du Hil	Tél 02 96 86 48 11	Maternel / 3M
ROLAND Valérie	17 Kerfin	Tél 02 96 86 43 18	Maternel / 4M

Tarifs des locations des salles communales 2023

ESPACE DÉRIOLE	Associations commune	Associations extérieures	Privés et entreprises de la commune	Privés et entreprises extérieures
Grande salle + bar	200 €	350 €	250 €	400 €
Petite salle + bar	120 €	200 €	150 €	300 €
2 salles + bar	300 €	450 €	350 €	600 €
2 salles + bar (mardi, mercredi, jeudi, sauf férié)	250 €	250 €		
Gradins	75 €	75 €	150 €	150 €
Cuisine	70 €	100 €	70 €	100 €

ÉLECTRICITÉ	
Grande salle	40 €
Petite salle	30 €
Deux salles	60 €
Cuisine en suppl.	20 €

Cuisine pour buffet froid (petite salle)	40 €
Couverts / personne	0,25 € l'unité
Chèque de réservation	150 €
Dépôt de garantie	1 000 €



SALLE DES FÊTES

Particuliers de Plouasne (Mariage ou manifestation familiale)	130 €
Associations	60 €
Deuxième jour	65 €
Vin d'honneur	70 €
Soirée associations	60 €
Consommation électricité	0.20 € du kWh

SALLE POLYVALENTE

Vin d'honneur Réunions diverses	50 €
------------------------------------	------

SALLE OMNISPORTS

Événements divers	100 €
Électricité	50 €

BON À SAVOIR : Pour la deuxième journée, le tarif de la location des salles communales est à moitié prix !





École primaire publique de Plouasne

La rentrée en septembre s'est parfaitement déroulée. Les effectifs du RPI sont plutôt stables avec toujours plus d'inscrits à Plouasne (165 contre 75 pour St Pern).

Comme les années précédentes St Pern accueille tous les CP et tous les CE1, Plouasne tous les CM1 et tous les CM2. Il y a ensuite répartition des CE2 entre les 2 écoles pour équilibrer. Les élèves de maternelle des TPS au MS restent dans l'école d'inscription, par contre faute de place à Plouasne une partie de nos élèves de grande section partent à St Pern.

	TPS-PS-MS	MS-GS			CE2	CM1	CM1 - CM2	CM2
Plouasne	2 + 19 + 1 22	17 + 5 22			22	25	7 + 15 22	24

	PS-GS	MS-GS	CP	CE1	CE1 - CE2		
St Pern	9 + 8 17	12 + 10 22	23	22	7 + 12 19		



L'équipe pédagogique est restée stable elle se présente ainsi cette année

CM2 : Bertrand POSNIC

CM1-CM2 : Karen TANGUY remplacée tous les mardis par Ludovic PLESTAN

CM1 : Vanessa POAC

CE2 : Lucie FEUNTEUN

Moyenne section - Grande section : Myriam GEORGEAIS
secondée par Floriane LEDUC (Atsem)

Petite section 1-2-Moyenne section : Régine HENRY
secondée par Sylvie CHOLLET (Atsem) et remplacée
les lundis et un vendredi sur 3 (jours de décharge
d'enseignement pour le travail de direction) par Ludovic
PLESTAN.

Nous travaillons toujours selon le projet d'école défini l'an
dernier et qui découle directement du projet académique
Bretagne Horizon 2025 dont les 3 enjeux rassemblent les
principaux domaines d'action :

- La liberté, en cultivant les sens des équités,
- L'égalité, en soutenant toutes les perspectives d'avenir(s),
- La fraternité, en partageant les belles expériences

Ces 2 premières périodes ont déjà donné lieu à quelques
projets et sorties en lien avec les objectifs définis dans le
projet d'école année 2.

Les classes de MS-GS et de CE2 ont été accueillies à la
Maison du Livre de Bécherel au mois d'octobre. Elles y
ont visité l'exposition "Ilann Vogt, tisseur de textes" et ont
pu rencontrer cet artiste plasticien qui vit et travaille en
Bretagne. Il leur a fait découvrir sa technique de tissage de
livres au cours d'ateliers. Cette exposition est présentée
jusqu'au 23 décembre à la Maison du Livre.

La journée à Bécherel a été finalisée par un rallye-photo
dans la petite cité de caractère, bien riche au niveau
culturel.

Les maternelles ont entamé le cycle cinéole avec une
1ère projection "Le quatuor à cornes" au cinéma de Dinan.

Les élèves des classes de CE2 de Mme Feunteun et de
CM1 de Mme Poac ont participé au cross de la solidarité
à Dinan, le vendredi 21 octobre, dans le cadre d'une
rencontre inter-écoles organisée par l'USEP. Les élèves
avaient le choix du temps de course : 10, 15, 20 ou 30
minutes. Dans le thème de la solidarité, les élèves ont
apporté un ou plusieurs livres qui ont été remis au Secours
Populaire de Dinan. Ces livres, neufs ou en très bon état,
seront redistribués pour Noël aux familles dans le besoin.
Chacun a apprécié cette matinée sportive et solidaire.



Il y a aussi eu **la sortie d'automne** dans la campagne
alentour pour la classe de petits et la sortie d'automne
sur la voie verte pour la classe des moyens-grands.

L'habitude est prise maintenant et les élèves volontaires
de CE2, CM1 et CM2 et leurs familles sont présents à la
cérémonie du 11 novembre.



Comme il y a 4 ans "la route du rhum" est un moyen
d'aborder les apprentissages de façon différente.
Cette année les élèves de CM1 et CM2 suivent plus
particulièrement le skipper Fabrice Payen sur son
multicoque : Ille-et-Vilaine-cap vers l'inclusion. Un
échange en visioconférence a permis aux élèves
d'échanger directement avec ce skipper amputé d'une
jambe et qui relaie le message de l'association Team
Vent Debout : faire évoluer le regard sur le handicap et
promouvoir l'inclusion.

Je tiens à remercier les parents qui s'investissent pour l'école :

- Les 7 parents élus représentants au conseil d'école et
les parents ayant voté. Le taux de participation encore
supérieur à 50 % cette année montre l'intérêt que les
parents ont pour l'école et ce qui s'y passe.
- Les parents membres de l'APE qui grâce à leurs actions
financent les transports, les sorties et du matériel
pour les classes, nous permettant de mener à bien de
nombreux projets.
- Les parents qui donnent du temps pour accompagner
les sorties ...

Avec l'Inspection académique nous sommes déjà dans
les prévisions pour la rentrée 2023. Je demande donc
aux familles souhaitant scolariser à la rentrée prochaine
(septembre 2023) un enfant né en 2020 ou avant, de
passer faire l'inscription en mairie avec le livret de famille
et le carnet de santé.

Les élèves et l'équipe éducative de l'école publique
présentent aux Plouasnaises et Plouasnais leurs vœux
pour l'année 2023.

Régine HENRY : directrice



École privée Saint Joseph

LA VIE DE L'ÉCOLE

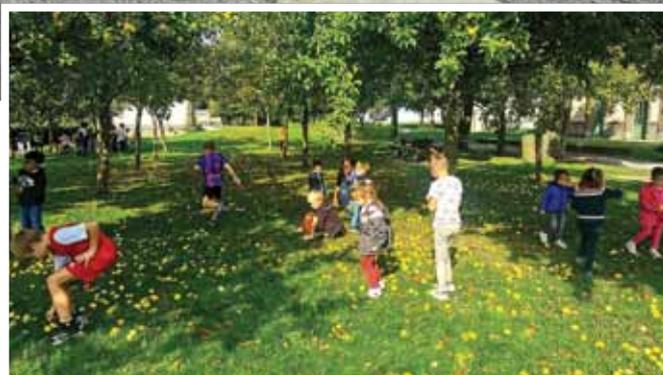
En cette année scolaire 2022/2023 nous accueillons 44 élèves : 23 en maternelles / CP et 21 en classes de CE / CM.

L'équipe éducative reste inchangée ; elle se compose de :

- Anne Sophie BONIN, enseignante en classe de CE et CM
- Nathalie LE TEXIER, enseignante en maternelle- CP, et chef d'établissement
- Albane LEJEUNE, aide maternelle.

Le thème de travail retenu cette année est celui des « quatre éléments et de la protection de la planète » ; il sera le fil conducteur de nombreuses activités. La période de septembre octobre a été consacrée à la terre, avec un accent mis sur les animaux de la forêt. Un atelier « argile » est programmé début décembre avec la Briqueterie de Langueux ; les enfants pourront s'initier aux techniques de modelage de cette matière.

La période de novembre et décembre est consacrée au feu. Nous découvrons des histoires de dragons cracheurs de feu, et nous essayons différentes manières de peindre et représenter le feu. Nous parlerons également des pompiers avec une visite de la caserne de Plouasne dans quelques jours.



LES ÉVÉNEMENTS

Ceux vécus depuis la rentrée, et ceux que l'on prépare :

- 2 septembre : sortie d'intégration au parc d'Alligator Bay
- 29 sept : célébration de rentrée. L'occasion de découvrir l'église de Plouasne, et de rencontrer le prêtre, le Père Guillaume de Montgolfier.
- 30 septembre : opération "Nettoyons la Nature". Toute l'école s'est mobilisée.
- 13 octobre : sortie en forêt, à la découverte de l'automne
- 21 octobre : ramassage de pommes pour le projet « jus de pommes » de l'école
- 11 novembre : à l'occasion de la commémoration, de nombreux enfants se sont mobilisés pour chanter « le Soldat » de Florent Pagny. Une très belle prestation que l'on doit au travail concerté entre les enseignants des classes primaires des deux écoles de la commune pour les préparations et Mme Elisabeth Bordeau pour la répétition et l'accompagnement musical.

Notre spectacle de Noël est en préparation. C'est un temps fort de notre école puisqu'il est l'occasion d'investir nos élèves dans de nombreuses activités. Bricolages, répétitions de danses, chants, théâtre, décors, autant de domaines qui occuperont petits et grands jusqu'aux prochaines vacances. Très bonne fin d'année à tous.

Nathalie LE TEXIER, directrice.

Bibliothèque Municipale de Plouasne

Nous clôturons cette année 2022 par l'acquisition de nouveaux ouvrages à partager avec nos lecteurs et qui seront disponibles courant du mois de janvier 2023.

Alors, venez les découvrir !

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration et de bénévoles souhaitant s'impliquer dans l'association. De jeunes mamans et une étudiante sont, en effet, venues se joindre à nous et c'est avec plaisir que je les ai vues s'investir dans les activités, les réunions et permanences de la bibliothèque.

La disponibilité de membres déjà actifs du bureau a également permis d'ouvrir la bibliothèque tous les mercredis après-midi, depuis le mois de septembre, permettant ainsi à nos lecteurs de profiter d'un nouveau créneau dans la semaine pour venir emprunter des livres ou lire sur place des ouvrages. Et cela fonctionne très bien !

Je tiens donc personnellement à les remercier pour leur présence et leur implication tout au long de l'année.

Que s'est-il passé durant cette année 2022 ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec la BCA de Saint-Brieuc/Plérin. Cela nous permet d'échanger de nombreux livres, CD et DVD au cours de l'année, apportant un complément au fonds propre de l'association qui s'élève aujourd'hui à plus de 5 000 ouvrages.

L'équipe de bénévoles a à cœur d'être à l'écoute de ses adhérents. Aussi, grâce au passage de la navette tous les mois, nous récupérons des livres que nous avons réservés en amont sur le site de la BCA en fonction des demandes et goûts de nos lecteurs.

- Passage du bibliobus en Janvier : échange de 300 ouvrages Jeunesse et Adultes
- Participation au forum des associations le 2 septembre avec ouverture de la bibliothèque
- Passage du vidéomusibus en Septembre : échange de 150 CD et DVD Jeunesse et Adultes
- Braderie de livres de l'association le 16 octobre
- Passage du bibliobus en Novembre : nouvel échange de 300 ouvrages Jeunesse et Adultes
- Participation au Marché de Noël

Projets

L'équipe dynamique et porteuse d'idées nouvelles souhaiterait maintenant travailler sur des projets d'animation visant à accueillir et toucher plus de publics (jeunes et moins jeunes) et recréer un lien avec les écoles. De nouveaux services pourraient également vous être proposés.

Nous allons donc nous mettre à l'ouvrage durant cette nouvelle année 2023 et espérons pouvoir vous proposer de jolies rencontres au sein de notre espace Pôle Culturel.

Horaires des permanences :

- le mercredi de 16h00 à 18h00
- le samedi de 10h00 à 12h30

Adhésions

- gratuité jusqu'au 6^e anniversaire
- 8 € à partir de 6 ans (pour 1 an de lecture)
- 3 € pour la carte informatique à la 1^{ère} inscription

Dans l'attente de vous accueillir, toute l'équipe vous adresse une belle et heureuse année 2023 et une bonne santé

Corinne Gesferois, Présidente



Les 9 premiers mois du Marais Fertile : une opération réussie !

Premier bilan

Le Marais Fertile est une association qui transmet des connaissances autour de la vie sauvage et l'environnement. Pour nous, connaître son lieu de vie et ses habitants permet de mieux le/les protéger, et cela commence dans son jardin !

Avec plus de 10 événements organisés depuis avril dernier, nous avons accueilli plus de 250 personnes sur le lieu de l'association.

Nous avons eu le grand plaisir de travailler avec d'autres associations de protection de la faune sauvage : le Groupe Mammalogique Breton (protection des mammifères) et Trisk'ailes (soin à la faune sauvage bretonne).

Des ateliers ont aussi vu le jour cet automne comme la fabrication d'Hôtel à Insectes ou encore du modelage avec terre et graines du Marais avec Anaïs (Azclay) céramiste à Plouasne.

La pépinière

Le Marais Fertile est aussi une pépinière naturelle, zéro pesticide (même bio!) en plein essor : Malgré la sécheresse et les quelques pertes sur nos 300 pieds mères, les premières boutures ont rejoint le marais pour une commercialisation d'arbustes et petits fruits en automne 2024.

Intéressé-e ?

Rejoignez l'équipe, en intégrant le bureau, en proposant une action autour de la protection de l'environnement et/ou en adhérant à l'association (prix libre).

Infos pratiques :

Le lieu (zone humide et pépinière en permaculture) est ouvert toute l'année sur réservation : 2€/personne, enfants de plus de 10 ans et personnes touchant les minimas sociaux. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les adhérents.

Contact :

06.59.05.45.12 • clair.monteil@laposte.net
réseaux sociaux (facebook et instagram)



Théâtre Plouanad en Scène 2023

La troupe de théâtre de Plouasne "Plouanad en Scène" se sent ravie ! Nous sommes ravis de vous annoncer que nous sommes repartis cette année dans nos répétitions pour vous présenter début 2023 nos pièces de théâtre.

2 pièces vous seront proposées : "Allez les jaunes" de Jean-Michel Besson et Jacques Thureau et "En avoir ou pas" de Véronique Lassus.

Notez dans vos agendas, nous jouerons à l'espace Dériole à Plouasne le samedi 7 et le dimanche 8 janvier 2023, le 18 et 19 février et le 25 et 26 février.





Vie associative



Un énorme merci !!!

Grâce à vous tous l'association Les Fourmis Soli'Terre poursuit sa progression. En 109 jours d'ouverture (depuis que nous avons investis dans une balance pour peser les objets soit du 21/08/2021 au 19/11/2022) la recyclerie des Fourmis a revalorisé 15759 tonnes d'objets.

Pour donner un ordre d'idée cela correspond à 2680 tracteurs comme celui-ci. Tout cela grâce aux dons de nos 6952 visiteurs !!!



Merci aussi à toute notre équipe de bénévoles qui se relaie sur les permanences pour trier, mettre en rayon et ranger afin que la recyclerie soit le plus agréable possible. Un vrai travail de Fourmis car la gestion de l'espace devient de plus en plus compliquée. Nous nous adaptons au mieux afin de refuser le moins de dons possible.

Les projets de l'association

Nous travaillons activement avec la municipalité afin de trouver un lieu plus grand qui permettrait d'accueillir notre projet de Tiers lieu « La fourmilière » qui serait un endroit novateur pour la commune. Mais chuuuuut, vous en saurez plus bientôt. Si jamais vous avez connaissance de locaux/hangars disponibles sur la commune, n'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe de l'association vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Attention la recyclerie sera fermée pour les vacances de Noël du 18 Décembre au 10 Janvier inclus. Réouverture prévue le mercredi 11 Janvier.



Rappel : La recyclerie est ouverte mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Retrouvez nous sur Facebook et Instagram : Les Fourmis Soli'Terre

Contact :
lesfourmissoliterre@gmail.com
Karine : 06 61 68 77 70

Nouvelle Association à Plouasne

Nous avons le plaisir de vous informer de la création d'un "Club Multicollections" (capsules de champagne, fèves, billets, pièces, flacons de parfum, timbres...etc.). Cette association a pour objet de mettre en contact : les collectionneurs, partager leur passion, faire des échanges et organiser des bourses d'échange. Elle se réunira tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 17 h, dans la petite salle derrière la mairie.

Nous organisons une 1^{ère} Bourse d'échange le 5 février 2023 de 9 h à 17 h, à l'ancienne salle des fêtes, rue de la libération à Plouasne.

Pour toute information concernant le club, le président se tient à votre disposition au 06 16 04 57 59.



Club de la Bonne Humeur

La sortie du Club a eu lieu le jeudi 6 octobre. Il s'agissait de la sortie Jarret de Porc avec repas animé par Serge Briand, un animateur reconnu suivi d'un après-midi dansant. L'équipe présente était au nombre de 45 personnes.

La vie du Club. Les membres se réunissent tous les mardis après-midi dans la salle polyvalente (sous la mairie). Divers groupes se forment alors, en fonction des préférences de chacun, Belote, Scrabble ou Boules Bretonnes. Le projet du futur Boulodrome est actuellement en bonne voie.

Tous les membres du club vous invitent à venir faire un essai avec eux le mardi après-midi dès 14h. Toutes les personnes seront les bienvenus.

L'Assemblée Générale est prévue le mardi 17 janvier 2023 à 15h, suivie de la Galette des Rois avec inscriptions pour l'année 2023.

Le responsable du Club de la Bonne Humeur

APEL – École St Joseph

Hauts comme trois pommes, mais vaillants comme de grands hommes, c'est de leurs petites mains pleines de courage, que les élèves de l'école privée Saint-Joseph sont allés récolter les pommes tombées dans les parages.

Et comme pomme qui roule n'amasse pas mousse, elles les attendaient, bien sagement, au pied de nos vergers, le cœur en compote et la mine déconfite. S'ennuyant à mourir, elles semblaient ne vouloir qu'une chose, prendre la fuite !

Ni une ni deux, après 750 kg d'entre elles ramassées, deux voyages-pressages au Petit Verger, leur destin était enfin scellé, sous des centaines d'opercules dorées : c'est ainsi que le jus de pommes de l'école Saint-Joseph est né !

Gouâteux et aromatique, non clarifié, et d'une opalescence exceptionnelle, il est authentique et offre de hautes propriétés sensorielles. Ce jus, 100% plouasnais, est également riche en fibres et en nutriments. Sa saveur automnale et gourmande saura vous surprendre ! Alors pour passer commande, rien de plus simple : via la messagerie Facebook de l'école.



Plouasne en Folie

L'association Plouasne en Folie tient à remercier tous ceux qui sont venus se faire peur dans notre Tunnel de L'Horreur le Dimanche 30 Octobre 2022 ! Cette 2^e édition encore plus folle était à nouveau au-delà de nos espérances, un public encore plus nombreux et un public fidèle.

Nous avons prévu davantage d'animations notamment pour les plus sensibles, structure gonflable, pêche à la ligne, tout à fonctionné et a ravi petits et grands.

Beaucoup d'encouragements sur les réseaux sociaux nous font chaud au cœur!

Utilisons nos mains

L'association Utilisons nos mains a repris ses activités, forte de ses 25 adhérentes : 20 adultes et 5 enfants.

Le week-end du 8/9 octobre, après plusieurs années de report, l'exposition a enfin pu avoir lieu. Sur le thème des fleurs, elle regroupait les réalisations individuelles ou collectives en couture, patchwork, qui sont les activités principales mais aussi scrapbooking, cartonnage et point de croix.

Les visiteurs et les adhérentes ont tous beaucoup apprécié ce moment de partage. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à monter l'exposition et toutes celles qui l'ont visitée !



Un grand merci aux nombreux bénévoles, plus de 40 cette année dont 20 acteurs dans le Tunnel, aux artisans, aux agriculteurs, aux associations de Plouasne qui nous ont prêté du matériel ou donné de leur temps, vous avez participé à rendre la fête meilleure car seul on ne va pas loin.

Nous tenons également à nous excuser de la clôture des animations à 21h, la foule se faisant rare à partir de cette heure, nous avons décidé d'arrêter les festivités une heure plus vite, certains ont peut-être trouvé porte close à 21h, encore désolés.

On vous donne rendez-vous l'an prochain. Merci à tous.

Gym pour adultes

Notre saison sportive 2022/2023 a repris les 12 et 14 septembre avec 2 animateurs cette année.

- Mme Percherel Berthault Emilienne les lundis de 19 h à 20 h à la salle omnisport (gym d'entretien).
- M Ruggiéro Ciro les mercredis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente (sports santé bien être).

Venez découvrir ces activités qui se passent dans une très bonne ambiance (2 séances découvertes sont offertes).

Faire du sport est un gage de bonne santé, permet de conserver sa souplesse et de travailler son équilibre.

Le bureau vous adresse ses Vœux de Bonne et Heureuse Année, Joie, Santé, Bonheur à tous pour 2023.

sportpourtous.plouasne@gmail.com





Etyope, cours de zumba

Vous avez envie de bouger, vous dépenser, travailler votre cardio et tonifier votre corps et ce dans une bonne ambiance ? N'hésitez pas et venez nous rejoindre chaque jeudi à 19 h 15 pour 1 heure de folie (sauf vacances scolaires). Salle sous la mairie.

La zumba est une activité physique commençant par un échauffement et se poursuivant avec des chorégraphies qui enchaînent des pas et des mouvements de danse latine et de fitness.

Contact : Sylvie : 02 99 09 50 47 • Magali: 06 03 52 04 51

Comité des fêtes

Les membres du bureau ainsi que les bénévoles du comité des fêtes de Plouasne sont heureux du succès des manifestations de cette année 2022. Bien que la première manifestation au mois d'avril (le repas et bal du comité des fêtes) ait dû être supprimée par manque de réservation, les Plouasnais ont su répondre présents pour le traditionnel moules-frites du mois de juillet avec son feu d'artifice et son bal. L'espace Dériole a fait salle comble avec 400 réservations. Ce même jour dans l'après-midi, les courses de la voie verte ont eu lieu avec les 5 kms, 10 kms, le trail de 20 kms et la course des enfants. Au mois d'octobre, vous avez été également nombreux dans les rues du bourg de Plouasne pour la braderie, malgré que la

pluie soit venue jouer les troubles fêtes dans l'après-midi. (175 bradeurs).

Voici le calendrier des manifestations de 2023 :

- 29 avril 2023, Repas et bal, Espace Dériole
- 29 Juillet 2023, Moules-frites, feu d'artifice, bal, Espace Dériole
- 30 Juillet 2023, Courses de la voie verte (5 kms, 10 kms, Trail de 20 kms, course des enfants)
- 15 octobre 2023, Braderie, bourg de Plouasne

Les membres du bureau ainsi que les bénévoles du comité des fêtes de Plouasne vous remercient pour votre participation et espèrent vous revoir aussi nombreux pour 2023.

PLOUASNE

La Braderie était de retour, dimanche, dans le bourg

Il est 5 h à Plouasne ce dimanche matin et les bradeurs s'éveillent !

Le centre de Plouasne était occupé par la Braderie, ce 16 octobre.

La consigne était précise : les bradeurs devaient s'installer entre 5 h et 7 h 30. Et ils sont fidèles au rendez-vous sous une météo mitigée, ce dimanche 16 octobre à Plouasne. Pour la plupart, ce sont des habitants des environs ; rares sont les professionnels malgré le nom de l'événement qui prête à confusion. L'ambiance vide-greniers est donc au rendez-vous.

Outils traditionnels à prix réduit
Plusieurs stands proposent des outils traditionnels à prix réduit. On y trouve même un tâteau à loin en bois qui rappelle aux plus anciens des souvenirs de moissons à la main. En tout cas, de la hache au manche tortueux à la houe forgée, les visiteurs n'hésitent à repartir avec de quoi travailler dans leur jardin.

Bonnes affaires
Deux écoles s'affrontent parmi les vendeurs : ceux qui étaient venus pour faire de la place chez eux et les habitués de ce genre de manifestations. Les prix sont sans conteste plus intéressants chez les premiers. De bonnes affaires ont lieu. Ne reste plus ensuite qu'à transporter toutes ces merveilles parfois lourdes (y compris d'histoires)

vers les véhicules garés au loin. Les familles profitent de l'occasion pour proposer les vêtements devenus trop petits et la vaisselle dont elles se sont lassées. De nombreux jouets attirent enfants et collectionneurs. Un stand retient tout particulièrement l'attention des fans des idoles des années 60 grâce au grand poster de Johnny Hallyday et aux autocollants de marques de voitures anciennes.

Manège et cookies
Au centre de la braderie, un manège attire les plus petits et leurs parents. En approchant, on peut entendre les cris des enfants qui veulent faire d'autres tours, au grand dam de leurs parents. Un peu plus loin, des stands proposent des galettes saucisses et de la bière dès 10 h du matin, tandis qu'au restaurant Ana Ana, les cookies remportent leur habituel succès.

Il n'y a pas à dire, l'ensemble des rues du centre-bourg investies à cette occasion contribuent au franc succès du rendez-vous !

Sur le stand des outils anciens.

Le Manège Enchanté pour les enfants.

Article paru dans Le Petit Bleu.

ABE - ASSO BRETAGNE EVENEMENTS

Mme BOUCHET Christine
Lot. du Hil - PLOUASNE
06 67 09 17 59

ACAS

Mme BOUCHET Christine
Lot du Hil - PLOUASNE
06 67 09 17 59

AMICALE DES POMPIERS

Mr RIGOLLÉ Anthony
06 95 16 97 34
anthony.rigolle@gmail.com

APE ÉCOLE PUBLIQUE

Mme COULOMBEL Ludivine
24, Lot des Aulnes
22830 PLOUASNE

APEL ÉCOLE PRIVÉE

Mme TUHEILLE Sabrina
06 37 60 25 06

ASSO LES BOUT'CHOUS

Mme LAUNAY Evelyne
19 Lot. du Hill - PLOUASNE
02 96 86 41 19

ASSO NATURE SAUVAGE ET VIVANTE

**Formation et ateliers
dans le bien-être**
naturesauvageetvivante@
gmail.com

ASSO SAINT JOSEPH

M Michel PETITPAS
02 96 86 47 56

BIBLIOTHEQUE

Mme GESFEROIS Corinne
La Gautrais - PLOUASNE
bm.plouasne@orange.fr

CERCLE CULTUREL

RANCE LINON
Mme PEIGNÉ Laurence
Le Prèèl - PLOUASNE
06 31 24 43 69
peignelf@orange.fr

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Mr MERLET Jean-Baptiste
Lot. Le Domaine - PLOUASNE
02 56 38 56 83 / 06 19 96 68 28

CLUB MULTICOLLECTIONS

Mr CLERET
06 16 04 57 59

COMITÉ DES FETES

Mr COCHERIE Yannick
11, rue François Letellier
PLOUASNE
06 42 84 06 95
Cocherie.yannick@neuf.fr

C.R.C.

CRÉATION RENCONTRE COMMUNICATION

Mme MOMEUX Joëlle
R. de la Libération - PLOUASNE
02 96 86 42 88

DOJO PAYS DE PLOUASNE

Mme Laurence BAZY
Salle des Fêtes
R. de la Libération - PLOUASNE
02 96 83 43 14 / 06 25 87 13 96
yves.bazy@hotmail.fr

ÉCOLE DE PISTE VÉLO

Mr BRADSHAW Ian
Le Clos Collet
35360 MÉDRÉAC
06 63 20 39 54

EVY'DANSE

Mme AUBEY Céline
Lot des Ferrières - PLOUASNE
06 65 61 86 65

FNACA

Mr GLÉMÉE Jean
Berbossou - PLOUASNE
02 96 83 45 70

FOYER SOCIO EDUCATIF

Collège la Gautrais - PLOUASNE

GAULE PLOUASNAISE

Mr ROUAULT Louis
La Gautrais - PLOUASNE
02 96 86 46 36

GYMNASTIQUE ADULTES

Mme RAMARD Huguette
La Bourdelais - PLOUASNE
02 96 86 46 48
sportpourtous.plouasne@
gmail.com

HATHA YOGA

Mme HARDY Véronique
06 87 74 11 59
www.rennes-yoga.net

LA PLOUASNAISE DART'S

Mr PINSON Christophe
Bar « Le Refuge »
Place de l'Église - PLOUASNE
02 96 86 49 02

LES FOURMIS SOLI'TERRE

Protection
de l'environnement
en milieu rural
06 61 68 77 70
lesfourmissoliterre@gmail.com
facebook : les fourmis soli'terre
www.lesfourmissoliterre.fr

(LE) MARAIS FERTILE

Mme MONTEIL Claire
5, la Ribaudais
22830 PLOUASNE
06 59 05 42 12

MOTO CLUB DINANNAIS

Mr BLAIS Michel
4, rue de la Cornette
22250 LANRELAS
02 96 27 36 92 / 06 81 65 89 85

OGEC

Mme LE QUELLEC Jeannie
06 09 21 07 27

PIERRES VIVES

Mairie - LE QUIOU

PLOUASNE EN FOLIE

M. Alain GALLAIS
Mme Nathalie ALIX
06 72 37 85 32
sauzet.nathalie@orange.fr

PLOUANAD EN SCÈNE

Mr AUBRY Robert
14 lot. Le Domaine - PLOUASNE
02 96 86 45 11

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Mr NEVEU Jacky
06 86 96 70 64

TEAM SENSAS RANCE NEAL

Mr RUAULT Pierrick
Le Plessis Augat
22830 PLOUASNE
02 96 86 47 81
ruault.pierrick@wanadoo.fr

TENNIS CLUB D'ÉVRAN

tennis.club.evrان@gmail.com

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Cie à Corps Perdus
Marion PETITJEAN
06 83 09 83 65
cieacorpsperdus@gmail.com

US PLOUASNE SAINT-JUVAT

Mr BAZY Yves
La Ville es Neveu - PLOUASNE
02 96 83 43 14 / 06 22 40 23 39
Mr RAMARD Olivier
06 61 32 66 39

UTILISONS NOS MAINS

Mme PEARCE Karen
Lantran - PLOUASNE
02 96 86 45 55
revolution_1789@hotmail.co.uk

ZUMBA

Association Etyope
Sylvie : 02 99 09 50 47
Magali : 06 03 52 04 51

L'Annuaire Professionnel Plouasnais

De nombreuses entreprises exercent à Plouasne, voici une liste que nous avons essayé de rendre la plus exhaustive possible, si des erreurs ou des oublis ont été commis, contactez-nous, nous les rectifierons au plus vite.

mairie@plouasne.fr
Tél. 02.96.86.48.19

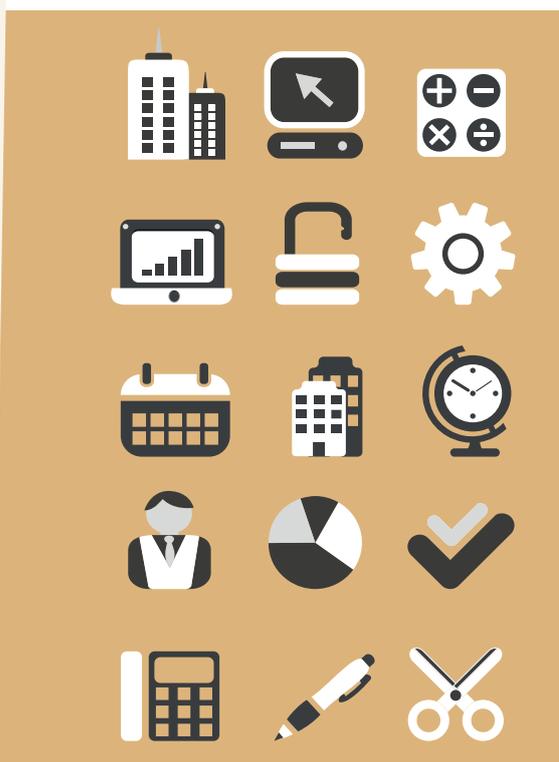
À la rencontre de... NAUTICA

Nouvelle entreprise sur Plouasne, NAUTICA, Brasserie BIO et artisanale, ouvrira ses portes en début d'année 2023, au 2 ZA de la Gare (ancien bâtiment Agrial). NAUTICA propose des bières d'exception fortes en saveurs et faibles en alcool.

NAUTICA

Brasserie bio & artisanale
2 ZA de la Gare
22830 Plouasne
06 33 77 84 97

axel@brasserienautica.fr
www.brasserienautica.fr



ENTRETIEN EXTÉRIEUR

■ **B.S.E.M.**
M. Yoann MAINGUY
Vente de bois de chauffage, abattage, Aménagement espace vert, entretien
66, La Laubaudais
yoannmainguy2@gmail.com
06 70 92 32 01

■ **LES JARDINS DE LA BIOSPHERE**
BAZY Vincent
Conception, création, entretien
2 Les Champs Ferron
tybaz@live.fr
02.96.87.56.54

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE

■ **CETRI**
MALLE Christophe
Électricité industrielle et Tertiaire
11, La Vairie
06.63.60.32.66
Fax 02.96.83.44.74

■ **GUEROC PIERRICK**
Électricien
19, Lantran
02.96.83.48.26

■ **MARCELLE BENOÎT**
Électricien, plomberie
17 Rue B. Duguesclin
02.96.86.48.08

■ **VILANON SERVICES**
Électricité et travaux menuiseries
Place de la Poste
02.96.86.40.51

■ **TIPPING STÈPHEN**
Plombier - Chauffagiste
8, Launay Hellon
02.96.86.49.51

PEINTURE DÉCORATION

■ **ARMOR HABITAT**
MULOT Didier
Vente en gros et aux particuliers, Peintures Enduits - Béton Ciré
14 ZA de la Gare
22830 PLOUASNE
02.96.87.13.62

■ **ATELIER ARECADRE**
PELLE Christine
Fournitures encadrements, cadres
14, Launay Cramoux
02.96.86.40.30

■ **BROUCK TONY**
Peinture intérieur extérieur, décoration
Rue de la Croix Blanche
06.62.65.13.86

■ **GESLIN PATRICK**
Peintre
9, La Ville Oger
02.96.86.44.98

GARAGISTE

■ **SARL GARAGE REDOT**
15 Bd de la Gare
02.96.86.48.15
06.43.57.94.08

■ **EI - LA BRIE**
Maintenance des Matériels agricoles, poids-lourd, auto
ZA Plouasne
06.32.58.20.97
nicolas.pavageau@free.fr

MAÇONNERIE

■ **DAUGAN JEAN-YVES**
Maçonnerie
11 Rue de la Libération
02.96.86.48.40

■ **L2C CONSTRUCTION**
Maçonnerie neuf rénovation et travaux
9 ter, Rue B. Duguesclin
06.63.57.76.79

■ **ROBIN RÉNOVATION**
Travaux de rénovation, agrandissements, pierres, murs de clôture, puits, ouvertures
15, La Rodais
06.73.55.32.27
gr.renovation22@gmail.com

MENUISERIE

■ **AMENUISERIE**
Alexis MARTIN
Menuiserie
Le Vauruffier
06.63.23.52.25

■ **ART ET BOIS**
Menuiserie d'agencement et ébénisterie
19, Callouët
02.96.86.42.01
06.01.64.48.61

■ **GOUGH PAUL**
Rénovation, menuiserie, couverture
4, Carros
02.96.86.46.18

■ **MARTIN ETS**
Menuiserie pvc, bois, alu
16, Le Val
02.96.83.40.20

■ **PM Aéro Sablage**
TULOUP Pierre-Marie
Sablage Aérogommage
Peinture Décapage
pmaerosablage@hotmail.com
07.86.10.46.40

ENTRETIEN BÂTIMENTS

■ **CZ YA SAS**
Couverture, zinguerie, Démoussage, Ramonage, pose de vélux
L'Aulnal - 35580 Lassy
czya@laposte.net
06.13.35.10.71
06.66.06.57.46

■ **ECO NET**
JAFFRE Dominique
Traitement toitures et façades, ramonage
Nettoyage panneaux solaires, surfaces vitrées
www.eco-net.fr
06.50.91.87.97

■ **HULL SIMON**
Entreprise Bâtiment
11, L'Eclache
02.96.86.48.22

PÔLE SANTÉ RUE BERTRAND DUGUESCLIN

■ **CHIRURGIEN DENTISTE**
BUNETEL Pierre-Axel
GUILLLOU-COJAN Sylvie
HAMON Anaïs
TREGUIER Laure
02.96.86.48.76

■ **HYPNOSE**
Hypnose ericksonienne
DESBLÉS Véronique
06.61.11.33.79

■ **INFIRMIERS**
COROUGE - BUREL - ROULETTE
02.96.86.43.62

■ **MÉDECINS**
GUIOMAR Bruno
SOURD Jean-Philippe
4 Rue de Néal
02.96.86.48.17

■ PHARMACIE

SALMON & LE POLODEC
02.96.86.48.78

■ PSYCHOLOGUE

LECLERC Solène
06.23.11.29.29

ALIMENTATION

■ BOULANGERIE LEMOINE

Rue François Letellier
02.96.86.45.80

■ MARIE-JEANNE LEGAL

Produits locaux détail ou coffrets
mariejeanne.legal@gmail.com
07.61.47.49.62

■ SUPERMARCHÉ G20

Alimentation
Rue B. Duguesclin
02.96.39.49.46

BAR RESTAURANT TRAITEUR

■ ANA ANA

Restaurant
2 place de la Poste
02.22.13.61.82

■ LA GALETTE PLOUASNAISE

Galettes
9 Bd de la Gare
02.96.86.40.25

■ LE REFUGE

Bar, snack, résultat sportif
Tabac, Presse,
Française des jeux
5 Place de l'Église
02.96.86.49.02

■ MICHEL KARINE

Traiteur
14, L'Échassier
02.96.86.42.06

■ SOS TRAITEUR PAPA D'JO

Traiteur spécialités Antilles,
Réunion, Afrique
8, La Saudrais
06.28.50.20.30
06.23.78.67.46

COIFFURE

■ LM COIFFER A DOMIC'HIL

LATOUCHE Murielle
Coiffure à domicile
31, Le Hil
06.29.51.02.62

■ L'INSTANT ZEN

LUCAS Maryline
Coiffure mixte
Pôle Commercial
02.96.86.48.27

GÎTES

CHAMBRES D'HÔTES

■ DESBOIS DANIEL & REBECCA

Chambres d'hôtes
2, Le Val
02.96.86.61.22

■ GALLEE BERTRAND

Gîte avec piscine
5, Landeneuc
02.96.86.42.10

■ GÎTES CANINS KI-MOR

Gîte avec piscine
24, La Villaise
gites.ki.mor@gmail.com
06.22.39.76.04

■ LE PROM'NOUS

Gîte de France 3 épis
6, Le Haut Aulnay
02.96.86.43.09

■ MALLE CHRISTOPHE

Gîte de France 3 épis
15, La Vairie
06.76.92.08.33

■ PEIGNE FRANCIS

Gîte de France 3 épis
1, Le Préal
02.96.86.46.23

MULTIMÉDIA MUSIQUE

■ AGENCE SBH

Sonorisation, éclairage
4, Les Champs Ferron
02.96.83.45.69

■ CHESNE STÉPHANE

Infographe
17, La Ville Hue
06.65.51.10.24

■ HCH MUSIK

Animations, sonorisations
Lotissement du Hil
hchbreizh@gmail.com
06.86.91.41.74

■ MIHAELA MURARIU

Illustratrice & Graphiste
06.61.88.63.77
info@murariu.com

■ SMARTONE MUSIC

Cours à domicile (piano,
guitare, batterie) - garde
d'enfants - éveil musical
26 Lot les Aulnes
www.smartone-music.fr
06.82.63.44.83

■ TLP PRODUCTIONS

Production audiovisuelle -
réalisation audio et vidéo
Anthony RIGOLLÉ
21 rue de la libération
06 95 16 97 34

MATÉRIEL AGRICOLE

■ EUREDEN

COOP DE BROONS
Coopérative agricole
24, ZA de la Gare
02.96.86.46.15

■ CUMA DE PLOUASNE

Matériel agricole
10, ZA de la Gare
02.96.86.42.99

ARTISANS CRÉATEURS

■ ATELIER CÉRAMIQUE AZCLAY

Cours de tournage et de
modelage, - Atelier ouvert sur RDV
1Bis, la Rue
zatar.anais@gmail.com
www.azclay.fr
06 49 62 28 48

■ LAGUILLIEZ JULIE

Créations d'arbres à chats
sur mesure
monarbre-a-chat-original.com
06.86.36.32.63

■ LES JOYEUX LUPINS

Production, composition
de bouquets - Ferme
florale, certifiée
agriculture Bio
DARTOIS Frédéric
Travenec
dartoisfrederic@yahoo.fr
06 72 81 29 96

■ NATHALIE MARTIN - CARMANS

Créations vêtements et accessoires
Monnathrapecoeur@gmail.com
06.20.87.75.13

■ TOILE DE SOI

LEBOIS Sylvie
Confection en soie, foulards,
blousons, vestes pour femmes
toiledesoi@gmail.com
19, La Vairie
06.72.58.06.79

■ VOLTAIRE ET

DAGOBERT
LE GRILL Thiphaine
Atelier de tapisserie
d'ameublement et décoration
La Buffrais
06.67.88.83.13

ACTIVITES DIVERSES

■ A2B

Assainissement, fosses
septique, vidange
29, rue de la Libération
02 96 80 50 65

■ AUMAND FRÉDÉRIC

Agent immobilier
indépendant
14 Rue François Letellier
f.aumand.expertimo@
gmail.com
06.82.32.85.05

■ B.H.R.

Béton, béton armé et précontraint
Le Vauriffier
02.96.86.43.61

■ BERRUÉL MARTINE

Numérologie, réflexologie
mberruelresonance@gmail.com
06.48.14.60.90

■ CARRIÈRES VAURIFFIER

1, Le Vauriffier
02.96.86.48.13

■ CRETIN LUTZ

MARIE-PASCALÉ
Naturopathe, Vitaliste,
Relaxologue, animatrice
de marche afghane
27 Lantran
asso.equilibresante@gmail.com
06 11 47 77 88

■ GROUPEMENT OUEST

BOULANGER Dominique
Achat libre
3, La Noé
02.96.83.45.74

■ GUSTO VINUM

Elisabeth BORDEAU
œnologie, conseil et animation
2, rue de la Croix Blanche
www.gustovinum.com
07.67.58.54.67

■ ILLICO TEXTO

CLOUARD Kristelle
Télésecrétariat, travaux
bureautiques divers
26 Lot. Les Aulnes
www.illico-texto.com
06.72.45.61.25

■ KR CALL

ROBIN Karine
Permanence téléphonique
professions médicales & juridiques
15, La Rodais
09.70.20.11.80

■ LA CHAUMIÈRE AUX POILUS

Garde et Transport
d'Animaux, surveillance
équidés au champ
06.84.84.77.49

■ LE GAL MARIE-JEANNE

Conseillère H²O
mariejeanne.legal@gmail.com
07.61.47.49.62

■ MAGAR CATHERINE

Traductrice indépendante
(allemand, anglais)
35, Rénéal
02.96.86.48.05

■ MAZILLE ANTOINE

AAMV RÉNOVATION
Aide aux particuliers
pour la réalisation de
rénovation ou extension
d'habitat
aamvrenovation@
gmail.com
07.66.38.50.66

■ MERCIER CARINE

VDI parfums exhalence
Parfums de Grasses
18, Lot les Aulnes
06 24 23 39 08

■ NAUTICA BRASSERIE

Brasserie bio & artisanale
2 ZA de la Gare
axel@brasserienautica.fr
www.brasserienautica.fr
06 33 77 84 97

■ PESSIN VALÉRIE

Praticienne eft - Technique
de libération émotionnelle
3, résidence la Fontaine
St Jacques
06.22.41.59.85

■ TEAM-PLANNING.COM

REBECCHI Robert
Planification des ressources
humaines et matérielles en ligne
34, rue Rénéal
www.team-planning.com
06.52.05.11.45

■ TONNELIER DANIÈLE

Elevage des Renards d'Orient
desrenardsdoriant@laposte.net
12, La Vilaise
0 6.19.46.06.19.



LES NUMÉROS UTILES

URGENCES 24H/24

SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18 ou 112
Police-secours	17
Gendarmerie (Dinan)	02 96 87 74 00
N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes	114
Centre antipoison	02 99 59 22 22
Pharmacies de garde	32 37 servigardes.fr
Samu Social	115
Hôpital René Pléven (Dinan)	02 96 85 72 85
Polyclinique de la Rance (Dinan)	02 96 85 85 85

SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

Cabinet Médical	02 96 86 48 17
Cabinet d'infirmiers – Pôle Santé	02 96 86 43 62
Cabinet dentaire – Pôle Santé	02 96 86 48 76
Pharmacie – Pôle Santé	02 96 86 48 78
Pédicure - Podologue – Pôle Santé	02 96 27 43 04
Hypnose Thérapeutique – Pôle Santé	06 61 11 33 79
Psychologue – Place de la Poste	06 23 11 29 29
Ambulance Bôcher à Bécherel	02 99 66 80 60
Act'Ambulance à Montauban de Bretagne	02 99 06 40 18
Vétérinaire - Evran	02 96 27 44 67
Vétérinaire - Bécherel	02 99 66 81 11

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS	09 72 67 50 22
Urgence sécurité gaz GRDF	0 800 47 33 33
Téléphone Orange	3900 assistance.orange.fr suivi-des-incidents.orange.fr

AUTRES SERVICES

Dinan Agglomération - Accueil	02 96 87 14 14
Dinan Agglomération Déchets (Contenereurs et Déchetteries)	02 96 87 72 72
Eaux de Dinan – Eau potable	09 69 32 95 10
Eaux de Dinan – Assainissement	02 96 87 96 09 24h/24
URGENCE COMMUNALE	06 10 11 34 48
Mairie	02 96 86 48 19 mairie@plouasne.fr
France Services (Aide aux Démarches Administratives)	06 75 78 07 07 06 65 42 66 44
Ecole Primaire Publique	02 96 86 48 44
Ecole Primaire St Joseph	02 96 86 46 54
Cantine Ecole Primaire	02 96 86 48 56
Collège La Gautrais	02 96 86 48 31
Bibliothèque	02 96 86 44 59
Presbytère d'Evran	02 96 27 40 32